

Yves Esquieu (dir.)

Viviers, cité épiscopale Études archéologiques

Alpara

Chapitre VI. Le cimetière du cloître cathédral de Viviers : rites et mobilier funéraires

Yves Esquieu, Marie Leenhardt, Claude Olive et Lucy Vallauri

Éditeur : Alpara Lieu d'édition : Lyon Année d'édition : 1988

Date de mise en ligne : 2 juin 2016

Collection: DARA



http://books.openedition.org

Référence électronique

ESQUIEU, Yves ; et al. *Chapitre VI. Le cimetière du cloître cathédral de Viviers : rites et mobilier funéraires* In : *Viviers, cité épiscopale : Études archéologiques* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1988 (généré le 09 juin 2016). Disponible sur Internet : http://books.openedition.org/alpara/1522. ISBN : 9782916125206.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2016. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre VI. Le cimetière du cloître cathédral de Viviers : rites et mobilier funéraires

Yves Esquieu, Marie Leenhardt, Claude Olive et Lucy Vallauri

- De 1978 à 1983, la fouille menée au nord de la cathédrale, sur l'emplacement de l'ancien cloître canonial, a provoqué la découverte d'un nombre important de sépultures : 326 tombes ont été répertoriées, soit complètement ou partiellement fouillées, soit seulement repérées, en fonction de leur situation par rapport à l'implantation des sondages. Il faut ajouter trois fosses-ossuaires dans lesquelles une quantité considérable d'ossements avait été rassemblée, sans doute à la suite du creusement de fondations pour des constructions nouvelles sur le site (chapelles gothiques du chevet de la cathédrale par exemple) ; ajoutons encore les innombrables ossements sans connexion provenant de sépultures bouleversées par des inhumations nouvelles.
- 2 C'est dire que cette zone du quartier canonial a joué une fonction funéraire primordiale, avant la réalisation du cloître, pendant son utilisation comme centre de la vie commune canoniale et après l'abandon de cette fonction et sa destruction partielle que l'on peut situer dans la première moitié du XIV^e siècle; à partir de ce moment, d'ailleurs, la fonction essentielle de cet espace a été celle d'enclos funéraire.
- Chronologiquement, les sépultures s'étalent depuis la période qui a précédé la réalisation du cloître, vers la fin du XII^e siècle, jusqu'à l'abandon du site à la fin de l'Ancien Régime. Nous les avons réparties en cinq périodes, numérotées de I à V ; la première s'achève avec la construction du cloître ; la cinquième correspond aux temps modernes, entre ces extrêmes, les périodes II, III et IV sont mal délimitées.
- Nos découvertes permettent de situer la nécropole sur toute l'étendue du cloître (préau et galeries) mais aussi dans la salle du chapitre et en dehors de ces constructions : au-delà du mur est de celle-ci essentiellement, à un moindre degré au-delà de la limite occidentale du cloître, plus exceptionnellement au nord du réfectoire. Le cimetière

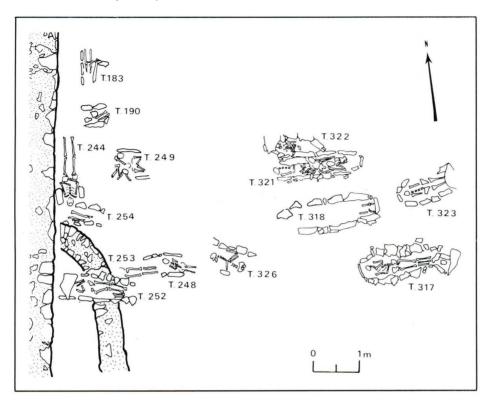
- s'étendait aussi vers le chevet de la cathédrale puisque la reconstruction de chapelles au XVII^e siècle entraîna la mise au jour de sépultures.
- La présence d'un cimetière dans le cloître d'une cathédrale et à proximité était pratique courante sinon générale (le cloître d'Aix-en-Provence était dépourvu de sépultures). Il était en priorité réservé aux chanoines et aux clercs de la cathédrale : celui de Viviers est désigné sous le nom de « cimetière des choriers », par référence à cette catégorie de clercs, dès 1471¹. Mais il pouvait y être admis d'autres sépultures : celles des membres de la familia du chapitre, celles des pauvres, des pèlerins ou plus largement celles des paroissiens si une église paroissiale était annexée à la cathédrale. A Viviers le cimetière Saint-Jean, portant le nom de l'église accolée au sud de la cathédrale, est mentionné en 1668²; il semble devoir être localisé hors de la zone fouillée, à l'ouest du cloître. L'étude ostéologique permettra quelques remarques sur la composition de la population enterrée dans cette nécropole. La richesse des sépultures en mobilier céramique justifie une étude spécifique qui a été effectuée dans le cadre du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (C.N.R.S., Aix-en-Provence).

L'évolution de la nécropole et des rites

Les sépultures de la période I

- Une première série de sépultures, les moins nombreuses, est avec certitude antérieure à l'ensemble claustral et donc contemporaine de l'ensemble du haut Moyen Âge ou du moins de l'époque finale de son utilisation.
- Deux tombes (tombes 259 et 260), dont l'une en coffrage de pierres avec couvercle de lauses, ont eu leurs pieds coupés par la tranchée de fondation du mur oriental de la salle nord-est du cloître ; d'une troisième il ne restait que les tibias et les pieds, avec la partie inférieure du coffrage et une lause de couverture, le haut ayant été détruit par le mur est de la salle du chapitre (tombe 254); les os bouleversés ont été replacés contre le mur, dans la tranchée de fondation. Tout près de là, une réduction d'ossements, soigneusement rassemblés dans un reste de coffrage, toujours sous lause (tombe 190), est peutêtre consécutive à la réalisation des mêmes fondations. L'unique sarcophage du site (tombe 124) est en partie engagé sous le mur est de la salle capitulaire. Au nord-est et à l'est du chevet de l'église B et à l'extrême est de la nécropole médiévale, les tombes à coffrage 61, 123 et 317 peuvent aussi remonter à cette époque ; ce qui le laisserait entendre est que le corps des défunts avait été déposé sur un lit de cendres et de charbons de bois, rite que j'ai aussi remarqué pour la tombe 259 mentionnée plus haut; dans ces conditions, les tombes 318, 321 et 323, toutes proches de la 317, de même type et exactement de même orientation, doivent lui être contemporaines; ajoutons encore la tombe 322, d'orientation différente mais antérieure à la 321 qui l'a coupée (Fig. 47), soit au total une douzaine de sépultures.

Fig. 47. Sépultures des périodes I et II à l'est de la zone claustrale (le mur nord-sud est le mur oriental de la salle capitulaire)



Une seule des sépultures était en pleine terre. Une autre était pratiquée dans un sarcophage; il s'agit d'une cuve monolithe, légèrement rétrécie vers les pieds; nous n'avons pas retrouvé le couvercle: le sarcophage avait été violé puisqu'on avait mis des ossements sur le squelette en place. Les autres sépultures étaient en coffrages de pierres (Fig. 47 et 48): coffres légèrement rétrécis aux deux extrémités, constitués de grandes pierres calcaires plus ou moins plates, posées sur chant, avec parfois de gros galets de basalte pour compléter l'entourage (tombe 317) et plus souvent de petites pierres plates posées sur les dalles, sous le couvercle, afin de racheter les différences de hauteur. Une tegula verticale fermait à sa tête la tombe 61. La couverture était faite de lauses se chevauchant plus ou moins (une dizaine de lauses fines pour la tombe 317, cinq seulement pour la 321).



Fig. 48. Sépultures de la période I (tombes 318 et 317)

- 9 Ces sépultures étaient normalement orientées est-ouest, avec le crâne à l'ouest, sauf les tombes 123 et 124 disposées nord-sud. Pour le tiers de ces inhumations, le corps avait été disposé sur un lit de cendres et de charbons de bois, comme nous l'avons noté plus haut.
- 10 Là où elle-a pu être observée, la position des bras paraît variable : mains croisées sur la poitrine, ou jointes sur le pubis, bras repliés à angle droit sur la poitrine.
- Aucun mobilier, notamment aucun vase à offrande, n'a été trouvé dans ces sépultures. Un pied de verre a été découvert sous le squelette de la tombe 61 mais rien n'assure qu'il est lié à la sépulture en question. Les inhumations sur des lits de cendres et de charbons de bois ont été fréquemment signalées pour l'époque mérovingienne³; les sépultures les plus anciennes du cimetière de la cathédrale de Viviers se placent donc dans cette tradition. En revanche la disposition la plus courante des bras à l'époque mérovingienne (parallèles, le long du corps) n'est plus en usage.

Les sépultures de la période II

- La seconde série de sépultures a été pratiquée immédiatement après la construction du cloître. Il n'est pas toujours possible, lorsqu'elles sont dépourvues de mobilier, de les distinguer avec certitude de celles de l'époque précédente s'il s'agit de coffrages de pierres ou de celles de l'époque suivante s'il s'agit d'inhumations en pleine terre.
- On les trouve dans le préau et le portique du cloître et dans le cimetière qui se perpétue dans la zone située à l'est de la salle capitulaire. On n'en connaît qu'une dans la salle du chapitre même.
- Toutes étaient assez profondément enfoncées, parfois jusqu'à un ancien niveau de sol dur qui en constituait le fond : la tombe 42 était sur le dallage de la rue antique, la 111 sur le béton de l'église du haut Moyen Âge (Fig. 36).
- Si l'on excepte un seul cercueil de bois (tombe 39), ces sépultures ont été pratiquées soit en pleine terre, sans entourage, soit en coffrages de pierres analogues à ceux de la

- période I : dalles grossières dressées sur chant, couvercle de lauses, le plus souvent au nombre de 4. Les dalles de couverture des tombes 184 et 185 étaient liées par une forte couche de mortier ; les pierres du coffre 184 étaient aussi réunies par du mortier.
- L'orientation est-ouest ne subit que de rares exceptions: la tombe 42 est nord-sud car elle suit le mur du cloître; dans la galerie ouest les tombes 131, 133 et 134 ont leur axe dévié vers le nord-ouest sud-est. On a rarement pu observer la position des bras: on trouve surtout les mains croisées sur la poitrine mais aussi les mains sur le pubis et les bras à angle droit sur le ventre.
- Deux anneaux en bronze sont les seuls éléments de parure connus pour cette époque. Quinze inhumations étaient accompagnées d'un récipient en terre grise (du type pégau) disposé à côté du crâne (Fig. 49). L'un d'eux (tombe 35) avait son orifice couvert par une pierre plate. La tombe 37 contenait deux pégaus à bec ponté de même type mais l'un des deux (brisé) peut provenir d'une autre tombe et avoir été placé dans celle-ci avec les autres ossements que Ton y a retrouvés. Nous reviendrons plus loin sur la signification de ces dépôts funéraires et sur l'extension géographique de ce rite. Un récipient en verre, sans doute une lampe, a été retrouvé entre les jambes de l'inhumation 314; a-t-il remplacé un pégau? Son emplacement, loin du crâne, doit-il faire penser plutôt à un présence fortuite⁴?



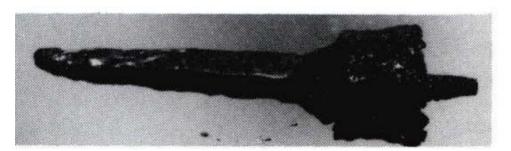


La tombe 104 était celle d'un pèlerin qui avait tenu à se faire inhumer, selon l'habitude, avec les insignes de son voyage : la coquille percée de deux trous et le bourdon dont on a trouvé le ferret à douille (Fig. 50 et 51).

Fig. 50. Coquilles de pèlerins



Fig. 51. Ferret d'un bâton de pèlerin



Les sépultures de la période III

- On les trouve dans les mêmes zones qu'à la période précédente sauf vers l'extrémité occidentale de la galerie ouest du cloître.
- 20 Elles ont été en général enfoncées moins profondément que les sépultures plus anciennes; les défunts ont parfois été déposés sur le couvercle de tombes à coffrage (par exemple la tombe 131 sur la 134, la tombe 166 sur la 185). Dans quelques cas cependant une tombe à coffrage a été partiellement démolie par une nouvelle inhumation (la tombe 102 qui recoupe la 101, (Fig. 49). L'abondance des sépultures durant cette période a provoqué partout un exhaussement du sol : dans la galerie nord il atteint le niveau des banquettes de pierre (Fig. 38); dans le préau, une première série de sépultures a été recouverte par un sol de béton; puis le niveau a été exhaussé d'une trentaine de

centimètres ; on a alors enterré des défunts dans ce remblai mais aussi traversé l'ancien béton en voulant installer des sépultures plus profondément (Fig. 36).

On a aménagé un caveau funéraire dans la portion orientale de la galerie nord (caveau A, Fig. 27 et 29). Le caveau, appuyé contre le mur septentrional du cloître, est long de 1,92 m, large de 1,68 m; il est voûté en berceau; les traces des planches utilisées pour le coffrage sont restées imprimées dans le mortier sous l'intrados. L'entrée, dans l'angle sud-ouest, était fermée par quatre dalles rectangulaires (Fig. 28). Quatre sépultures se sont superposées dans la moitié nord du caveau; la zone située sous l'accès est restée vide. Dans la salle du chapitre, un second caveau (caveau G, Fig. 29) date peut-être aussi de cette époque: il s'agit d'une construction étroite (0,53 m) dont nous n'avons pas retrouvé la couverture; le fond était bétonné, contrairement à celui du caveau A.

L'usage du coffrage de pierres a été à peu près totalement abandonné. On note à la tombe 30 un coffrage partiel autour du haut du squelette, une lause protégeant le crâne, mais il peut s'agir d'une réutilisation. Le réemploi est assuré dans le cas de la tombe 123 : le nouvel occupant a été déposé sur le squelette de la période I. Deux pierres étaient placées de part et d'autre de la tête de la tombe 244, une au pied ; étaient-elles destinées à tenir des planches? On a retrouvé des clous témoignant de l'usage d'un cercueil de bois (longueur : 6,3 cm, diamètre de la tête : 1,6 cm) autour de la tombe 8. Dans tous les autres cas le défunt était déposé en pleine terre, sans entourage. Mais celui de la tombe 113, dans le caveau G, était enveloppé d'un linceul luxueux : nous avons retrouvé sur toute la surface du squelette d'abondants fils d'or, parfois disposés en chevrons, qui semblent bien provenir des broderies de ce tissu. Les 10 épingles trouvées dans la tombe 169 et peut-être aussi l'épingle unique de la 105 témoignent aussi de l'usage d'un linceul. Il y avait sans doute également les linceuls dans les autres sépultures en pleine terre mais il m'en subsiste aucune trace.

Les tombes restent pour la plupart orientées est-ouest. L'orientation nord-sud s'explique parfois par le voisinage d'un mur, tel le mur est de la salle du chapitre.

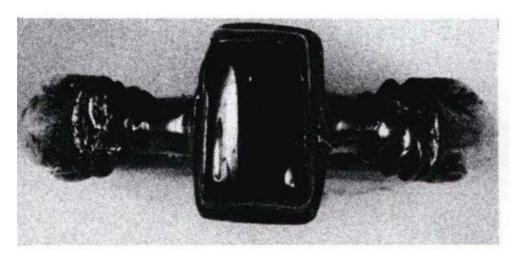
Les positions de bras prédominantes sont : bras repliés sur le ventre **(Fig. 54)** et mains croisées sur la poitrine ; on a moins souvent croisé les mains sur le pubis. On remarque dans quatre cas le retour à l'antique position des bras parallèles le long du corps.

Huit défunts ont été inhumés avec une bague, deux avec deux anneaux au même doigt (les tombes 102 et 105). La bague la plus intéressante est celle de la tombe 5 (A 82), trop large d'ailleurs pour l'enfant de 10-12 ans qu'elle accompagnait; le jonc est en argent, terminé par une tête de lion à l'amorce du chaton; celui-ci, rectangulaire, est orné d'une rodonite ou d'un saphir de qualité médiocre (Fig. 53). La bague A 81 est un anneau de bronze avec, comme chaton, un bouton proéminent de même matière; la bague A 8060, aussi en bronze, a un chaton en pâte de verre bleu. Les autres sont de simples anneaux en bronze, de profil circulaire ou plat, sauf le n° A 8028 qui est en argent et porte peut-être une inscription. Ce sont les seuls éléments de parure découverts dans ces sépultures.

Fig. 52. Gourde de verre provenant d'une sépulture de la période III



Fig. 53. Bague provenant d'une sépulture de la période III







Un trait marquant des inhumations de la période III est la généralisation de l'usage de déposer un récipient dans la tombe. Nous en avons retrouvé 52 en place et 89 - pièces ou formes complètes ou fragments comptés pour des pièces entières⁵ - dans les couches de sépultures médiévales ou modernes, provenant de tombes bouleversées par les inhumations postérieures.

27 Le récipient était le plus souvent placé à côté du crâne, près de l'épaule, indifféremment à droite ou à gauche (Fig. 54), quelquefois vers le sommet du crâne (tombes 95, 164, 187, 258), dans un cas à proximité des côtes (tombe 243). Ces pots sont des céramiques à cuisson oxydante, toujours de petites dimensions, de pâtes et de types variés mais le plus souvent de forme globulaire, avec une anse et sans bec (voir l'étude qui en est faite plus loin). Dans quelques cas l'orifice était fermé par une petite pierre plate (tombes 132, 213, 299) ou par un fragment de tegula (tombes 176, 242, 305). Dans le caveau A où les sépultures étaient superposées, les pots étaient déposés à proximité, plus ou moins rassemblés.

Le pégau de la tombe 122 était accompagné d'une très belle gourde en verre ; des cordons verticaux enveloppent les deux côtés plats et symétriques de la panse. Le goulot galbé est relié à celle-ci par quatre anses symétriques deux à deux, trois d'entre elles étant semblables (Fig. 52)⁶.

Une coquille de pèlerin a été trouvée dans la tombe 188. Signalons ici la découverte d'un ferret de bâton et d'une autre coquille provenant de sépultures remaniées et qu'on ne saurait donc bien dater. Notons enfin que la tombe 95 a livré neuf perles lisses en os - huit petites et une plus grosse - qui ont pu appartenir à un patenôtre constitué d'une dizaine de perles pour les *Ave* et d'une pour le *Pater*. C'est l'arrivée, exceptionnelle pour l'heure, dans notre nécropole de ce type d'instrument de piété.

Les sépultures de la période IV

- Cette série de sépultures est bien plus difficile à isoler car elles ne sont jamais accompagnées d'un mobilier daté. Nous avons réuni ici des tombes qui ont été pratiquées à partir du moment où l'usage de déposer une poterie à côté du défunt a été abandonné et avant que n'apparaisse dans l'environnement des tessons de céramique moderne.
- Les inhumations ont eu lieu aux mêmes endroits que précédemment : dans le cloître et dans le cimetière est. Mais nous n'en trouvons plus au-delà du mur occidental du cloître où une rue a été pavée, mettant en communication la cathédrale et le quartier de Châteauvieux.
- Cette période est marquée par l'aménagement de deux chapelles funéraires: l'une dans l'angle nord-est du cloître, l'autre dans la salle du chapitre (la chapelle de Pretiosa (Fig. 29). Dans la première, un caveau d'orientation nord-sud a été construit (caveau B). Haut de 1,57 m, large de 0,62 m, il est creusé jusqu'au rocher qui en constitue le fond, la couverture est faite d'un dallage régulier; l'ouverture, au sud du caveau, était entourée d'une double rangée de tomettes carrées, en relief sur le dallage du cloître. Quatre autres caveaux, de même orientation que le précédent, ont été construits en une seule fois dans la chapelle de Pretiosa, au moment de son réaménagement (caveaux C, D, E, F). Le caveau C était couvert d'une dalle calcaire irrégulière et d'un devant de sarcophage paléochrétien, engagés à l'ouest dans une feuillure entaillant les fondations du mur occidental. Les autres sont voûtés de berceaux surbaissés, sauf à l'extrémité sud où l'entrée était fermée par une dalle.
- Le défunt était le plus souvent déposé en pleine terre; on note l'usage un peu plus fréquent du cercueil de bois que durant la période III. Des épingles indiquent parfois la présence du linceul : dans la tombe 148 on a trouvé deux épingles sur la poitrine et une sur chaque épaule.
- Par souci d'hygiène, les défunts des caveaux (sauf dans le caveau B) avaient été déposés sur un épais lit de chaux. De la chaux avait été aussi répandue dans les cercueils 218 et 220; dans le premier elle s'est limitée au haut du corps et a conservé l'empreinte du tissu du linceul.
- Les bras étaient disposés avec les mains croisées soit sur le pubis, soit sur la poitrine (on ne trouve plus de bras repliés sur le ventre).
- Sur les trois bagues retrouvées, deux sont des anneaux de bronze, la troisième (A 8048) comporte en chaton un bouton de bronze et est semblable à celle trouvée dans la tombe 4 du caveau A appartenant à la période précédente; le type s'est-il perpétué ou cette sépulture doit-elle être liée à la période III ? Seule la tombe 49, dans le caveau B, a livré un chapelet de 45 perles lisses de buis peintes en noir.

Les sépultures modernes (période V)

Au XVII^e siècle le chanoine de Banne signalait la présence d'un cimetière dit « des choriers » (les clercs de la cathédrale) au nord de l'église, avec au milieu plusieurs chapelles dont la principale était l'ancienne salle du chapitre, devenue chapelle de Pretiosa (il s'y trouvait, toujours selon de Banne, des caveaux destinés aux chanoines). Ce

cimetière s'étendait vers l'ouest jusqu'au puits du chapitre. Au-delà un espace était réservé à l'aumône⁷.

- Sur toute cette zone nous avons mis au jour d'assez nombreuses sépultures modernes ; 46 d'entre elles ont été retenues pour cette étude (les plus complètes). On remarque que si des sépultures ont été mises au jour aussi bien à l'emplacement de ce qui avait été le préau et les galeries du cloître que dans la partie orientale du site, les tombes paraissent avoir été plus denses dans la chapelle de Pretiosa. On note, de plus que, si la plupart des sépultures trouvées hors de cette chapelle sont normalement orientées (font exception les n° 87 et 138), presque toutes celles aménagées dans la chapelle sont orientées nord-sud (seules 6 sur 20 ont adopté l'orientation traditionnelle) ; elles ont été pratiquées dans un remblai qui a recouvert le sol de terre lié aux caveaux funéraires ; quelques unes seulement, plus profondes, ont percé ce sol. On a continué à enterrer à cet endroit après la destruction de la chapelle qui peut se situer dans la seconde moitié du XVIIe siècle.
- La plupart de ces inhumations a été effectuée en cercueils de bois dont on retrouve les clous (clous plus fins et plus longs qu'aux époques précédentes). Le défunt de la tombe 205 avait été enveloppé dans un linceul (dont on a retrouvé 12 épingles) avant d'être placé dans le cercueil. Les épingles découvertes dans d'autres sépultures (une ou deux par tombe) peuvent indiquer aussi la présence d'un linceul.
- Le défunt de la tombe 179 avait été, lui, déposé, sans cercueil, directement sur un lit de chaux, au fond d'un caveau aménagé contre le mur est de l'ancienne salle du chapitre. Ce caveau (caveau H, **Fig. 29**) est de dimensions moindres (1,93 x 0,69 m) et de construction plus sommaire que ceux que nous avons décrits plus hauts pour les époques précédentes ; il ne comportait pas de voûte et nous n'avons pas retrouvé de dalle de couverture.
- Quelques sujets avaient les bras pliés à angle droit, mais la plupart ont été inhumés les mains jointes sur l'abdomen, disposition qui permettait la tenue d'un chapelet ou d'un rosaire. Ces objets ont été retrouvés assez nombreux, ce qui est une nouveauté.
- Cela signifie-t-il que leurs détenteurs étaient des chanoines ou des clercs? C'est possible mais on ne peut en être certain; seules quatre études de squelettes ont été effectuées : il s'agit de sujets masculins d'âge adulte ou déjà âgés : l'un a été inhumé avec un chapelet, l'autre avec un rosaire.
- Chapelets et rosaires présentent tous l'alternance habituelle de petites perles pour les *Ave* et de plus grosses pour les *Pater*. La plupart d'entre eux comportent des perles d'os ou de buis, lisses ou striées, de forme ronde ou ovoïde avec les extrémités aplaties (Fig. 55 et 58); dans quatre cas (A 86, 88, 836, 843) on a retrouvé le raccord en buis aussi qui permet d'assurer la liaison avec la partie terminale du chapelet. Un rosaire (A 879) était en perles de verre (103 perles retrouvées). Les perles étaient le plus souvent reliées par un fil qui n'a pas laissé de trace mais dans trois cas (A 86, 868, 892) les perles étaient enfilées sur une chaînette de fer. Le chapelet devait se terminer par une croix ou une médaille. Nous avons retrouvé une croix en os, de style assez fruste (chapelet A 8039, Fig. 56) ainsi qu'un médaillon en bronze montrant la Vierge portant l'Enfant, entre deux luminaires et, au revers, SaintAntoine de Padoue, debout, avec l'inscription : ANTON [PA]DVA (Chapelet A 86, Fig. 57).

Fig. 55. Rosaire (A 836)

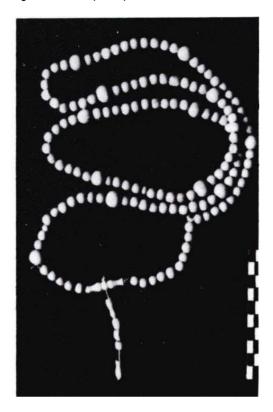


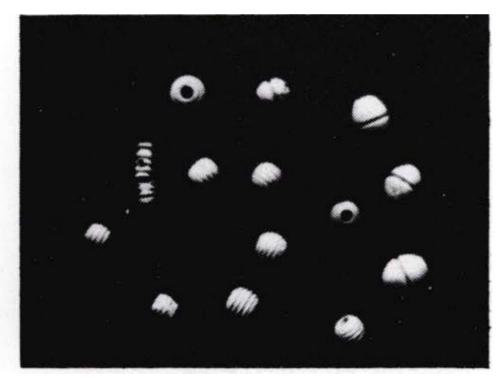
Fig. 56. Croix de chapelet (A 8039)



Fig. 57. Médaille de chapelet (A 86)



Fig. 58. Perles de chapelet (A 847)



On peut penser qu'avant d'être inhumé le défunt était dépouillé de tous les éléments de sa parure qui pouvaient présenter quelque valeur : seules quelques bagues ont été trouvées. La plupart sont de simples anneaux de bronze et l'un d'argent (le défunt de la tombe 143

avait deux anneaux à un doigt); seule la bague A 85 présente un plus grand intérêt : son large chaton circulaire est émaillé et montre une croix de Malte blanche dans une autre rouge, laquelle se détache sur un fond émeraude. Trois autres bagues trouvées sans lien avec une sépulture, mais provenant sans doute du remaniement de tombes modernes, portent également un décor : sur le chaton de la première (en argent), la lettre T avec la lune et deux étoiles ; sur celui de la seconde (en bronze), on voit un vase avec le goupillon et une étoile (Fig. 59 et 60); ces deux chatons sont traités en creux, à la manière d'anneaux sigillaires. Une troisième bague, en argent est du type in fede, montrant deux mains jointes.

Fig. 59 et 60. Bagues d'époque moderne





Il est difficile de dater cette série de sépultures : les plus récentes sont du XVIII^e siècle ; avec la tombe 70 figurait un double tournois de 1637.

Analyse de la population inhumée autour de la cathédrale de Viviers

- L'ensemble des tombes que nous avons étudiées ne forme pas un tout homogène. Ces sépultures sont réparties différemment dans le temps. On a procédé à des inhumations avant la construction du cloître et ceci jusqu'après le XV^e siècle. Cette répartition est aussi différente dans l'espace. Ceci exposé nous allons tenter de donner quelques renseignements supplémentaires sur chacune de ces populations.
- L'analyse anthropologique que nous livrons est volontairement limitée. Notre choix a été dicté par le degré de conservation des os pour l'ensemble des tombes. Nous avons donc pris, parmi toutes les données métriques les plus souvent retrouvées, les variables permettant une certaine approche morphologique.
- 48 C'est ainsi que nous donnons à chaque fois que l'ostéométrie le permet : l'indice crânien⁸ , précisant la forme arrondie ou allongée du crâne, l'indice de hauteur du crâne donnant le rapport hauteur/largeur et hauteur/longueur du crâne.

49 Pour la face, l'indice facial évaluant les proportions relatives de la face : hauteur/largeur et l'indice nasal traduisant la largeur relative du nez. L'analyse du squelette post-crânien s'est portée essentiellement sur la longueur des os entiers permettant une reconstitution de la taille.

Les sépultures antérieures à la construction du cloître (période I)

Toutes les sépultures étudiées ont livré les restes de sujets masculins. Excepté un adolescent, l'ensemble de la population est adulte et au moins 73 % de ces hommes ont dépassé 50 ans. Ce qui peut laisser sous entendre une vie calme et un état sanitaire relativement bon. Nous n'avons remarqué qu'une pathologie osseuse importante chez un individu âgé de plus de 60 ans : la colonne vertébrale a tous ses éléments soudés entre eux.

Tableau I. Données métriques - Sépultures antérieures à la réalisation du cloître

	Nombre	x	S
Crâne			
D.A.P.	7	177,6	5,83
D.T.	7	143,0	7,23
H.A.B.	7	116,0	3,42
Hauteur bizygomatique	7	131,4	6,50
Indice crânien	7	80,6	4,40
Indice hauteur/largeur	7	81,3	3,91
Indice hauteur/longueur	7 7	65,4	2,53
Capacité crânienne (cc)	7	1412	89,63
Face			
Hauteur faciale totale	5	113,4	3,51
Hauteur faciale supérieure	7	67,7	3,45
Hauteur nasale	5	48,0	4,80
Largeur nasale	7	21,8	1,11
Indice facial total	5	84,5	3,23
Indice facial supérieur	5 7 5 7 5	51,16	4,21
Indice nasal	5	44,52	4,53
Post crânien			
Humérus : longueur maximum	1	-	-
Fémur : longueur maximum	5	451,4	14,69
Tibia : longeur maximum	1	-	-
Taille reconstituée (cm)	7	164,4	3,75

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LES TABLEAUX : D.A.P., DIAMÈTRE ANTÉRO-POSTÉRIEUR ; D.T., DIAMÈTRE TRANSVERSE ; H.A.B., HAUTEUR AURICULOBREGMATIQUE.

Ces quelques données métriques, bien qu'en nombre limité, sont intéressantes. Il semble en effet que l'on puisse rattacher cette population au groupe alpin. En effet, la tendance des diamètres crâniens est à la brachycrânie. A la forme arrondie du crâne s'associent un indice de hauteur/largeur moyen et un indice hauteur/longueur hypsicrâne. Quant à la face, elle est moyennement haute (mésène à euryène). En ce qui concerne l'indice nasal, il indique une ouverture nasale plutôt étroite. Cette tendance à la leptorhinie est assez souvent remarquée dans les populations alpines (Billy, 1962; Olive, 1983, 1986). La taille reconstituée est sous-moyenne.

Sépultures de la période II (cloître)

52 La population inhumée durant cette période montre un changement dans le fonctionnement du cloître. Les individus retrouvés dans les tombes sont en parts égales masculins et féminins. Il est même intéressant de noter qu'une sépulture en coffrage contient un homme et une femme adultes, sinon âgés. Aucun changement cependant quant à l'âge des défunts. Le plus grand nombre a nettement dépassé 50 ans et un tiers 70 ans.

Ces données ostéométriques ne concernant que deux individus pour le crâne et la face et trois individus pour le squelette post-crânien, ne nous permettent pas de tirer de conclusion sur cette population. Un homme est brachycéphale avec un crâne haut et une face étroite. Un second sujet est dolichocéphale, les indices de hauteur indiquent également un crâne haut. La face et l'ouverture nasale sont étroites. La taille de ce dernier est moyenne. Les deux tailles reconstituées pour les sujets féminins sont assez basses.

Sépultures de la période II (cimetière est)

Ces inhumations, contemporaines des premières inhumations à l'intérieur du cloître, regroupent une population peu différente de celui-ci. Hommes et femmes sont en nombre quasiment égal (5 hommes, 6 femmes). L'ensemble de ces sujets est adulte. L'élément nouveau est l'inhumation d'un tout jeune enfant.

Tableau II. Données métriques - Cloître jusqu'à la fin du XIIIe siècle

	Nombre	1	2	
Crâne (hommes)				
D.A.P.	2	176	189	
D.T.	2	146	138	
H.A.B.	2	127	125	
Hauteur bizygomatique	2	133	137	
Indice crânien	2	83,0	73,0	
Indice hauteur/largeur	2 2 2	87,0	91,0	
Indice hauteur/longueur	2	72,2	66,5	
Capacité crânienne (cc)	2	1529	1533	
Face (hommes)				
Hauteur faciale supérieure	2	74,5	71,0	
Indice facial supérieur	2	56,0	52,0	
Post crânien	Nombre	X S	minimum	maximum
Humérus : longueur maximum hommes	3	323,3 18,9	310,0	435
Fémur : longueur maximum femmes	1		410	-
Tibia: longueur maximum femmes	1		315	-
Taille (cm): hommes	3	164,0 5,54	160,0	170,0
femmes	2		149,0	152,0

- Les données métriques recensées sur les onze individus adultes sont très pauvres, l'état du matériel ne permettant pas de prendre les variables nécessaires à ce que nous avons convenu d'appeler une diagnose morphologique.
- Le seul sujet analysé (féminin) est de type alpin. L'indice crânien (84,0) est nettement brachycrâne. L'indice facial supérieur (43,3) et l'indice nasal (55,3) sont les résultats d'une face et d'une ouverture nasale larges.
- La taille a été reconstituée pour deux sujets féminins et un sujet masculin. Moyenne pour les deux femmes, cette taille est nettement basse pour l'individu masculin.

Sépultures de la fin du Moyen Âge (périodes III et IV)

- A partir de la période III, la composition des populations inhumées dans les deux espaces funéraires subit un nouveau changement. En effet, on voit apparaître aussi bien dans le cloître que dans le cimetière un grand nombre d'enfants (plus de 30 % dans les deux cas).
- Durant les périodes III et IV, le pourcentage d'hommes inhumés dans le cloître est nettement supérieur à celui de la période précédente : 88 % de la population adulte. La répartition de la population dans les deux nécropoles se fait de la manière suivante.

Cloître		Cimetière est
57,7 %	hommes	38,1 %
7,7 %	femmes	28,6 %
34,6 %	enfants	33,3 %

Les sépultures d'enfants ont livré pour le XIV^e siècle principalement (c'est la période pour laquelle nous avons le plus de matériel) des restes appartenant à près de 89 % de jeunes entre 4 et 14 ans. Dans le cimetière les âges de décès des enfants se répartissent entre l'âge périnatal et 14/15 ans, avec il est vrai un fort pourcentage après 4 ans (environ 67 %). La mortalité parmi le groupe d'adultes se situe à des niveaux différents selon que l'on se trouve dans le cloître ou dans le cimetière.

Tableau III.

Classes d'âges	Cloître	Cimetière Est
20 - 29 ans	XX	xxxxx
30 - 39 ans	X	xxxxxx
40 - 49 ans	X	XX
50 - 59 ans	XXXXXX	XX
60 - 69 ans	XX	xxxx
> de 70 ans	XX	x
> de 30 ans sans précision	XX	XXXXXX

On voit que les inhumations dans le cloître ont livré, comme pour les périodes précédentes, une majorité de sujets décédés après 50 ans. Dans le cimetière au contraire, toutes les classes d'âges à partir de 20 ans sont représentées.

A partir de ces données, nous voyons que le fond de la population masculine reste proche du type alpin, avec un indice crânien toujours brachycrâne et une taille moyenne. Les indices crâniens féminins indiquent un crâne un peu moins arrondi, mais les données recueillies sur les sujets féminins sont trop restreintes pour généraliser à l'ensemble de la population féminine.

- Pour la période IV, les sépultures que nous avons étudiées sont trop peu nombreuses, 6 dans le cloître et 2 dans le cimetière, pour que nous puissions tirer des renseignements sur le fonctionnement de ces deux lieux d'inhumation.
- D'autant que parmi les variables que nous avions convenu d'utiliser pour la diagnose morphologique, deux seulement ont pu être établies sur deux sujets : l'un masculin, inhumé dans le cloître dont l'indice crânien indique un crâne très allongé (68,9 hyperdolichocéphale) et dont la taille (164 cm) est moyenne. Le second sujet, exhumé d'une sépulture située dans le cimetière, est féminin. L'indice crânien est un peu moins dolichocéphale (73,7) et la taille toujours moyenne (155 cm).

Tableau IV. Données métriques - cimetière est, période III

		HOMMES		FEMMES			
	Nbre	x	S	Nbre	Mini Maxi		
Crâne							
D.A.P.	4	176,6	2,63	2	167,0 - 172,0		
D.T.	4	143,8	2,75	2	130,0 - 135,0		
H.A.B.	4	119,1	2,78	2	118,0 - 115,0		
H. bizygomatique	1	123	-	2	123,0 - 119,0		
Indice crânien	4	81,3	1,33	2	75,6 - 80,8		
Indice hauteur/largeur	4	82,9	3,0	1	87,0		
Indice hauteur/longueur	4	67,4	1,88	1	64,2		
Capacité crânienne (cc)	4	1441	37,1	2	1252 - 1286		
Face							
Hauteur faciale totale	1	89,7	-				
Hauteur faciale supérieure	1	51,5	-				
Hauteur nasale	1 1						
Largeur nasale							
Indice facial total							
Indice facial supérieur							
Indice nasal	1 1						
Post-crânien					X	S	
Humérus : longueur maximum	2	295,0 - 348,0	-	-	-	-	
Fémur : longueur maximum	7	457,3	16,73	3	408,7	21,57	
Tibia : longueur maximum	2	340,0 - 341,0	-	-	-	-	
Taille (cm)	11	165,3	5,17	3	152,3	4,18	

Tableau V. Données métriques - cloître, période III

		Hommes			Femmes
	Nombre	$\overline{\mathbf{x}}$	S	Nombre	$\overline{\mathbf{x}}$
Crâne		•			
D.A.P.	9	177,4	11,07	2	174,0 - 179,0
D.T.	9	144,5	4,86	2	133,0 - 139,0
H.A.B.	5	120,1	5,26	2	110,5 - 116,0
H. bizygomatique	2	138 - 135	-	2	133,0
Indice crânien	9	81,8	6,73	2 2	76,4 - 77,6
Indice hauteur/largeur	4	82,5	4,49	2	83,0 - 83,5
Indice hauteur/longueur	4	66,9	2,04	2	63,5 - 64,8
Capacité crânienne (cc)	5	1464	123,4	2	1251 - 1379
Face					
Hauteur faciale totale	3	115,0	12,82		
Hauteur faciale supérieure	2	65,5 - 73,0	-		
Hauteur nasale	2	21,0 - 24	-		
Largeur nasale	2	45 - 51	-		
Indice facial total	3	88,07	9,73		
Indice facial supérieur	2	52,5 - 54,3	-		
Indice nasal	2	46,7 - 47,1	-		
Post crânien					
Humérus : longueur maximum	2	310,0 - 318,0	-	-	-
Fémur : longueur maximum	11	460,0	23,17	1	385,5
Tibia: longueur maximum	-	-	-	1	340,0
Taille (cm)	13	167,4	4,24	2	148 - 155

Quelques remarques sur le profil de la population inhumée à Viviers, près de la cathédrale

- 64 Si l'on regarde l'ensemble de la population à partir du contenu des sépultures que nous avons étudiées depuis les premières inhumations jusqu'au XV^e siècle, on voit que l'élément masculin est nettement majoritaire (environ 53 % de la population). Le nombre de femmes et d'enfants étant sensiblement égal. Si l'on sépare les espaces funéraires, on voit que cette forte proportion de sujets masculins est directement liée aux inhumations des religieux.
- Une question se pose, à laquelle nous ne pouvons répondre par l'analyse anthropologique, c'est le nombre d'enfants inhumés dans le cloître au XIV^e siècle. Il est sensiblement égal à celui des enfants inhumés dans le cimetière.
- La mortalité de la population adulte indique une moyenne de vie assez élevée. En effet, 76 % avait plus de 30 ans et parmi ceux-ci, 43 % avaient dépassé 50 ans.
- La mortalité féminine n'est pas différente de l'ensemble de la population. Environ 71 % des femmes décédaient après 30 ans. Ce pourcentage se retrouve aussi bien dans les inhumations à l'intérieur du cloître que dans celles du cimetière.
- Les quelques données métriques recueillies sur les sujets inhumés à Viviers ne permettent peut-être pas de décrire la population dans son ensemble. L'échantillon un peu faible pour chaque période et chaque espace funéraire nous permet seulement d'entrevoir le fond de cette population.
- 69 Si l'on se réfère au tableau que nous avons dressé afin de réunir nos variables et celles de trois sites pris en comparaison, nous voyons la grande homogénéité des populations masculines inhumées à Viviers depuis la période antérieure à la construction du cloître. Elles se rapprochent nettement de la population alpine de Brandes en Oisans (Olive, 1983,

1986) et de la population du cimetière de la Madeleine à Lausanne où H. Kauffman (1945) a analysé une série crânienne comprenant un fort pourcentage de crânes de type alpin. Par contre ces populations sont assez éloignées de la population masculine du haut Moyen Âge inhumée à Hyères-sur-Amby. Les quelques données métriques de cette dernière indiquent une tendance à la dolichocrânie (L. Buchet, 1985) (voir tableau VI).

- Quant à la population féminine, 6 sujets sur l'ensemble des populations s'étendant du XIII e au XVe siècles ont permis quelques relevés métriques. Un sujet dans une sépulture du cimetière au XIIIe siècle est de type alpin. Quatre sujets au XIVe siècle : deux inhumés dans le cloître et deux inhumés dans le cimetière indiquent une tendance à la mésocrânie. Ces derniers se rapprocheraient de la population féminine de Hyères-sur-Amby. Quant au sujet exhumé du cimetière au XVe siècle, il est dolichocéphale. Dans tous les cas la taille est moyenne.
- 71 Il apparaît donc, mais avec toutes les réserves d'usage, que la population féminine soit plus métissée que la population masculine. Ainsi il semble que les religieux inhumés à Viviers soient dans leur ensemble issus de la population locale.
- Cette population semble n'avoir subi que très peu les influences des diverses migrations. Elle a gardé au moins jusqu'au XIV^e siècle les grandes caractéristiques du fond alpin⁹.
 - « C'est dans un seul et même lieu que pendant la vie, les hommes méritent ou déméritent ».
- 73 Saint-Thomas d'Aquin (Somme théologique. L'au-delà. p. 38-46).

Tableau VI. Données métriques de Viviers, de Brandes en Oisans, du cimetière de la Madeleine à Lausanne et de Hyères-sur-Amby

	ava	Viviers ant le cloî	tre	c	Viviers loître XII	I°	
	Hommes			Hommes			
	Nbre	x	S	Nbre	Min	Max	
Indice crânien	7	80,6	4,40	2	73,0	83,0	
Indice facial	7	51,2	4,21	2	52,0	56,0	
Indice nasal	5	44,5	4,53		-	-	

La Madeleine à Lausanne (Suisse) XIII ^e									
Hommes					Fem	imes			
Nbre	$\overline{\mathbf{x}}$	min	max	Nbre	$\overline{\mathbf{x}}$	min	max		
94	81,9	68,4	91,7	61	83,7	75,4	92,5		
44	51,7	43,5	63,1	22	54,7	48,1	59,5		
82	44,9	32,7	61,9	48	43,5	34,2	54,5		

	Viviers cloître XIV ^e						
	Hommes			Femmes			
	Nbre	x	S	Nbre	Min	Max	
Indice crânien	9	81,8	6,73	2	76,4	77,6	
Indice facial	2	52,5-54,3		-	-	-	
Indice nasal	2	46,7-47,1		-	-	-	

Hyères sur Amby (Isère) Haut Moyen Age								
Hommes			Femmes					
Nbre	$\overline{\mathbf{x}}$	S	Nbre	$\overline{\mathbf{x}}$	S			
5	74,7	-	5	77,7	-			
1	50,8	Ξ.	4	54,0	-			
1	51,1	-	4	48,1	-			

	Viviers cimetière XIV ^e							
	Hommes			Femmes				
	Nbre	X	S	Nbre	Min	Max		
Indice crânien	4	81,3	1,33	2	75,6	80,8		
Indice facial	1	51,5	-	-	-	-		
Indice nasal	-	-	-	-	-	-		

Brandes en Oisans (Isère) XIII ^e -XV ^e									
]	Hommes			Femmes					
Nbre	$\overline{\mathbf{x}}$	S	Nbre	x	S				
27	86,3	5,8	24	84,8	4,4				
10	50,7	3,5	13	52,4	2,9				
10	48,3	5,9	15	48,1	5,8				

Le mobilier céramique

L'étude du matériel céramique recueilli dans la nécropole porte sur 187 objets. Ces poteries le plus souvent entières proviennent en général des tombes. Parfois elles se trouvaient brisées dans la couche 4 mais sans être directement associées à une sépulture,

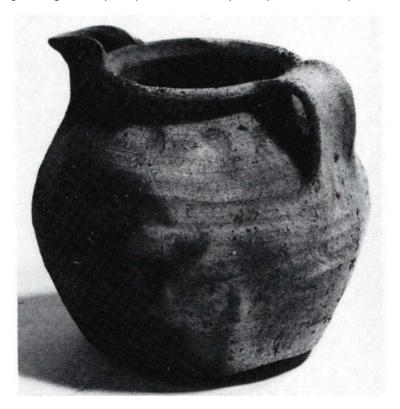
leur emplacement dans ce niveau résultant de superposition ou de remaniements dans les inhumations.

- Les données de la fouille, souvent complexes et les nombreuses imbrications des tombes dans la nécropole comme le manque d'éléments de datation absolue pour les sépultures interdisaient un classement par couche autant qu'un classement chronologique. La fouille a cependant révélé dans certaines zones une stratigraphie relative bien utile à l'interprétation finale.
- Il a donc paru opportun de privilégier le classement par groupes de pâtes, la distinction des groupes successifs étant opérée d'après le mode de cuisson. En effet, l'observation visuelle a montré dans la majorité des cas une extrême ressemblance des pâtes, de leur texture, des inclusions qu'elles contenaient, hormis leur couleur. En l'absence d'analyses physico-chimiques ou d'études pétrographiques aucun autre élément de discrimination que le mode de cuisson n'a paru pertinent.
- 77 Six groupes ont alors été recensés:
 - I. Cuisson réductrice pâte grise
 - II. Cuisson oxydante pâte blanche
 - III. Cuisson oxydante pâte rose calcaire
 - IV. Cuisson oxydante pâte rose grossière
 - V. Cuisson oxydante pâte rouge
 - VI. Cuisson oxydante pâte claire type Uzège
- 78 Les principaux types identifiés sont le pégau, la cruche, la marmite.
- 79 **Pégau**: pot généralement globulaire, sans col, muni d'une anse et de dimensions variables, avec ou sans bec ponté ou pincé.
- **Cruche** : récipient caractérisé par un col bien marqué et une anse. Trois sous-types sont distincts selon la forme de la panse et du bec.
 - cruche à panse globulaire ou piriforme, col de large ouverture, bec pincé,
 - cruche à panse globulaire et bec tubulaire, de type gargoulette,
 - cruche à panse tronconique, base large et bec faiblement pincé.

Fig. 61. Pégaus à bec ponté (A 445 et A 446)



Fig. 62. Pégau à bec ponté provenant d'une sépulture proche de la chapelle Saint-Aule



- Marmite: panse globulaire à large ouverture, deux anses verticales diamétralement opposées, sans bec, fond souvent bombé.
- La méthode de comptage fait apparaître le nombre minimum de vases utilisés dans la nécropole. Ont été comptabilisés en principe seulement les vases archéologiquement entiers ainsi que les fonds complets. Toutefois dans certains cas ont été pris également en considération des éléments soit de forme soit de décor isolant à coup sûr un individu (cf. tableau).

PATE TYPE	Pâte grise I	Pâte blanche II	Pâte rose calcaire III	Pâte rose grossière IV	Pâte rouge V	Pâte claire type Uzège VI	TOTAL
Pégau	28	19		28	26	60	161
Cruche		4	4	1	2	4	15
Marmite		2				2	4
Autre	2	3	1		1		7
Total	30	28	5	29	29	66	187
%	16	15	2,7	15,5	15,5	35,3	100%

Fig. 63. Cruche glaçurée (A. 455)

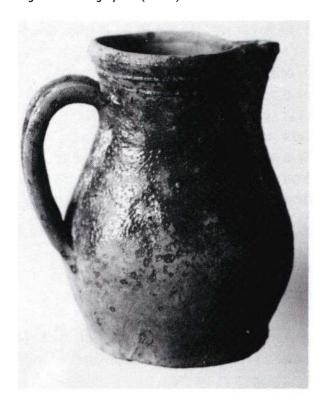


Fig. 64. Pots de types divers provenant de tombes de la période II (en bas à droite) et de la période III



Fig. 65. Chope en pâte grise fine (a 4011)



Groupe I : pâte grise cuite en atmosphère réductrice

83 (Fig. 66 et 67)

Sont réunis ici quatre groupes de pâte I.1 à I.4, tous caractérisés par la cuisson en atmosphère réductrice produisant une couleur grise de surface.

- 85 **I.1**: pâte grise de couleur variant du gris clair au gris foncé, ou parfois beige lorsque le phénomène de réduction a été incomplet. La texture est grossière, la pâte contient d'abondantes inclusions blanches et est plus ou moins bien cuite.
- 86 I.2: pâte rouge-brun grossière à surface noire et inclusions abondantes.
- **I.3**: pâte blanche à surface gris bleuté ou gris foncé. Texture plus fine que dans les groupes précédents, inclusions très fines. Pâte dure et sonore paraissant très bien cuite.
- 88 I.4: pâte grise épurée, de texture très fine, tendre et sans inclusions visibles.
- Sur 30 objets recensés dans le groupe I, 23 appartiennent au groupe I.1, 2 au groupe I.2, 4 au groupe I.3 et 1 seulement au groupe I.4. Le groupe 1.1 est donc le mieux attesté.
- Le pégau constitue la quasi-totalité des objets recensés dans ce groupe. Il s'agit de pégaus à bec ponté, pincé ou de pégaus sans bec ; ces derniers étant largement majoritaires.
 - Trois pégaus auxquels nous avons rajouté un quatrième provenant d'une autre nécropole de la même ville¹⁰ se distinguent des autres par leurs dimensions importantes (hauteur totale et largeur maximale de la panse supérieures à 120 mm) et dans trois cas sur quatre par la présence d'un bec ponté (Fig. 66). L'un d'eux (groupe I.3) sans bec (Fig. 4) a une forme très trapue, un fond plat et une anse cannelée attachée contre le bord déversé. Les trois autres (groupes I.1 et I.3) de forme moins pansue ont un bec ponté, une anse rubanée dont l'attache supérieure inclut le bord déversé. Deux d'entre eux sont plus hauts que larges (Fig. 66, n°s 2, 3). Ces 4 grands pégaus ne présentent aucune trace d'exposition au feu.
 - Tous les autres pégaus (Fig. 67, n°s1 14 et n°s16, 17) sont de dimensions moyennes. Leur hauteur varie entre 62 et 106 mm et leur largeur maximale entre 73 et 128 mm. Les variations de ces deux dimensions sont étroitement corrélées.
- Le bord déversé (Fig. 73) domine très largement (10 cas), le bord redressé et le bord en poulie sont rares (Fig. 67, nºs13 16). Les fonds le plus souvent plats et bien dégagés, sont parfois bombés (3 cas seulement). Les anses aussi bien cannelées que rubanées sont presque toujours attachées contre le bord (9 cas sur 10).
- Ces pégaus de taille moyenne sont pour l'essentiel en pâte I.1 plus ou moins bien cuite et exceptionnellement en pâte I.2 ou I.3. Ils ont généralement été utilisés comme vaisselle culinaire avant d'être affectés à un usage funéraire comme en témoignent les abondantes traces de noir de fumée sur la panse du côté opposé à l'anse.
- Le décor demeure exceptionnel. Chaque type de décor est attesté une seule fois qu'il s'agisse d'empreintes digitales (Fig. 62 et 66, n° 1) ou de lissage (décor ou finition?) sur la moitié inférieure de la panse (Fig. 66, n° 4) et deux fois dans le cas du décor à la roulette (Fig. 67, n° 14).
- Il faut encore noter que le tournage est régulier et la fabrication soignée : les fonds sont correctement détachés, les angles des bords et des fonds nettement marqués, les anses bien appliquées. Ce soin est encore plus net pour les pégaus de grande taille notamment en ce qui concerne le collage des anses et des becs.
- Appartiennent encore au groupe I deux objets tout à fait marginaux par rapport à cet ensemble de pégaus. Il s'agit d'abord d'une chope à pâte grise très fine (groupe I.4) évoquant les pâtes de type calcaire du groupe III et à décor de bandes excisées (Fig. 65 et 67, n° 15) provenant de la tombe 132. Le deuxième objet est une tirelire (Fig. 67, n° 18) ayant tellement brûlé qu'on peut se demander si la couleur grise ne risque pas de

provenir d'une altération d'une pâte claire après calcination aussi bien que d'une cuisson réductrice.

- Trois des pégaus de grande dimension (Fig. 66, n°2 4) proviennent de tombes à coffrage qui sont ellesmêmes d'après leur situation stratigraphique, les plus anciennes de la nécropole.
- D'autre part les petits pégaus sont liés aux sépultures les plus anciennes et dans tous les cas toujours inférieures à celles qui contiennent les pégaus des autres groupes de pâtes. L'emplacement de ces pégaus en pâte grise fournirait donc une chronologie relative et montrerait que les poteries en pâte grise sont les plus anciennes de la nécropole.
- La petite chope, par sa pâte fine calcaire et sa morphologie, paraît être un hapax. D'autre part elle a été découverte dans un contexte tardif probablement de la première moitié du XIVe siècle, ce qui la sépare bien du groupe de pégaus en cuisson réductrice¹¹.
- La céramique grise constitue le groupe majoritairement représenté jusqu'au XIII^e siècle dans toute la Provence et le bas-Rhône. La pâte I.3, blanche à surface grise évoque par son aspect, sa texture, sa sonorité, les pâtes réfractaires produites dans les ateliers fouillés dans l'Uzège ou dans le bas-Rhône¹² datés des XII^e-XIII^e siècles. En outre les comparaisons typologiques, en ce qui concerne les grands pégaus au moins, rappellent les productions de Bollène¹³ ou les productions dites rhodaniennes bien repérées par Sylvain Gagnière¹⁴.



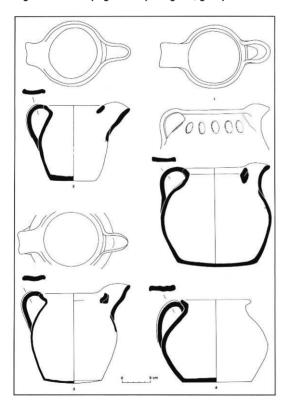
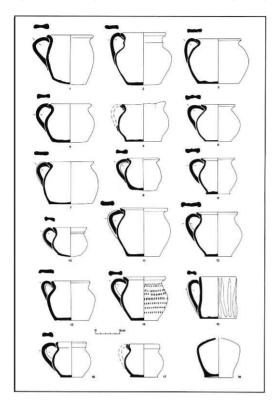


Fig. 67. Petits pégaus, chope, tirelire en pâte grise, groupe I

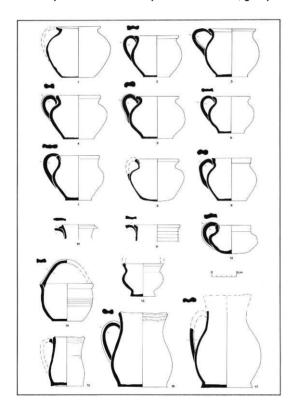


Groupe II: pâte blanche, cuisson oxydante

- 99 (Fig. 68, n^{os}1 13)
- Les poteries de ce groupe ont une pâte blanche, cuite en atmosphère oxydante, de texture granuleuse et contenant de nombreux grains blancs, rouges et noirs. Par sa structure un peu feuilletée et sa dureté elle s'apparente aux argiles de type kaolinitique.
- La moitié des vases sont partiellement glaçurés, à l'intérieur ou à l'extérieur. Il s'agit toujours de taches occasionnelles, révélatrices d'un enfournement simultané de pots non glaçurés et de vases glaçurés.
- Il y a au minimum 28 objets appartenant à ce groupe. Parmi eux 19 pégaus, les autres types étant des cruches (Fig. 68, n° 10, 11), un pot à anse de panier (Fig. 68, n° 13) et des fragments de marmite, toupin, poêlon, sans liaison directe avec des sépultures.
- Les pégaus sont de dimensions moyennes ou petites. Leur hauteur varie entre 68 et 103 mm et leur largeur entre 78 et 130 mm, les variations de ces deux dimensions étant toujours corrélées. Par ailleurs le rapport entre le diamètre à l'ouverture et la hauteur du pot est constant et sensiblement égal à 1.
- Le bord déversé domine largement (11 cas). Les autres types représentés sont les bords simples à gorge (Fig. 68, n°57, 8) (4 cas); les bords redressés (Fig. 68, n°54, 12) (2 cas) ou à poulie (Fig. 68, n°9) (1 cas). Les anses sont majoritairement attachées contre le bord quand celui-ci est déversé, redressé ou en poulie et rarement, quand le bord est simple, avec une attache qui englobe le bord.

- Les fonds sont généralement plats et associés aux bords déversés (11 sur 14), rarement bombés et associés au bord redressé ou simple.
- Les pégaus n'ont aucun décor. Ils ont souvent servi à un usage culinaire avant leur emploi dans la nécropole.
- 107 Un petit pot à anse de panier, pied et bord simple fait partie du même groupe mais il se singularise par la présence d'une glaçure vert-bronze couvrant sa surface externe (Fig. 68, n° 13).
- Il faut encore signaler les éléments de trois cruches. Deux d'entre elles sont non glaçurées et à anse attachée sous le bord **(Fig. 68, n**os 10, 11). La troisième couverte d'une glaçure plombifère est représentée seulement par des fragments de panse à décor de cordons appliqués puis décorés à la roulette (motif : petits traits parallèles et horizontaux).
- Les pégaus blancs trouvés sur place dans les tombes, sont toujours placés au-dessus des sépultures qui contenaient des pégaus gris ou d'une tombe coffrée sans matériel et toujours en-dessous de celles correspondant aux pégaus des groupes suivants. Il en est de même pour une des cruches. Par contre le pot à anse de panier associé à une poterie en pâte claire glaçurée type Uzège, pourrait être plus tardif.

Fig. 68. 1-13 : pégaus, cruches et pot à anse de panier en pâte blanche, groupe II. 14-17 : vase à anse de panier et cruche en pâte rose calcaire, groupe III



Groupe III : pâte rose fine, de type calcaire

110 (Fig. 68, nos 14 - 17)

Les poteries appartenant à ce groupe sont caractérisées par une pâte cuite en atmosphère oxydante, de couleur rose ou beige-rosé, fine, très épurée et contenant de rares nodules rouges. Cette pâte est douce au toucher, très tendre. A l'œil elle s'apparente aux argiles de

type calcaire¹⁵ utilisées dans la basse vallée du Rhône pour la production des majoliques archaïques régionales. Une glaçure externe, visible sur une partie de la surface seulement, adhère fort mal à la paroi. De couleur jaune verdâtre et d'aspect moucheté, elle est mal cuite et peu brillante. Cinq objets seulement ont été recensés. Il s'agit de cruches et d'un pot à anse de panier.

Trois grandes cruches (Fig. 68, n°s16, 17 et Fig. 63) ont une panse piriforme, une base large, une anse cannelée attachée sur le col. Leur hauteur varie entre 150 et 180 mm. Trois fragments d'anses rubanées, dont l'une est décorée d'incisions, signalent l'existence probable de cruches du même type. Une petite cruche de 100 mm de hauteur constitue un modèle réduit des objets précédents (Fig. 68, n° 15).

La dernière forme attestée dans ce groupe est un pot à anse de panier plus large que haut et glaçuré à l'extérieur (Fig. 68, n° 14). Dans tous les cas, la fabrication est très soignée. Il s'agit toujours de formes non culinaires dont la rareté dans les tombes n'a rien de surprenant. Il a été en effet observé que ce genre de poterie est assez peu utilisé dans les nécropoles, du moins dans le Midi méditerranéen¹⁴.

114 Ces vases sont pour l'essentiel en place dans les tombes, y compris le pot à anse de panier. Ce dernier trouvé dans la tombe 158 était associé à un vase en pâte claire glaçurée de type Uzège et au-dessus d'une tombe à pégau blanc.

Groupe IV : pâte rose grossière

115 (Fig. 70, nos1 - 12)

Les poteries de ce groupe ont toutes une pâte rose de texture grossière contenant d'abondantes inclusions rouges et blanches de tailles variables, parfois aussi de gros grains de chaux.

117 La glaçure n'est pas systématique. Quand elle existe, elle est plombifère et parfois piquetée de fer, ce qui produit une couleur jaune ou orangée avec d'éventuelles taches brunes.

29 objets font partie de ce groupe, dont 28 pégaus et une cruchette à bec tabulaire (Fig. 70, n° 12). Parmi les pégaus, 18 sont entiers et 10 attestés seulement par leur fond. Ces vases sont en quantité à peu près égale à bord déversé ou simple et redressé. L'un d'eux a un bec pincé (Fig. 70, n° 3). Les anses aussi bien cannelées que rubanées ont leur attache supérieure indifféremment placée contre le bord ou incluant celui-ci, quel que soit le type de lèvre considéré. Les fonds sont toujours plats, bien dégagés.

Sur la totalité cinq ne sont pas glaçurés, dix ne portent que des traces de glaçure et sur les autres la glaçure recouvre toujours la surface interne. Mais sur la petite cruchette pansue elle revêt au contraire la surface externe.

On peut rapprocher de ce groupe un petit pégau, retrouvé écrasé dans une tombe, en pâte rose littéralement fondue sur place, sous-cuite ou seulement séchée.

Enfin tous ces vases proviennent de tombes situées au-dessus de celles qui contenaient les pégaus à pâte grise et blanche.

Groupe V : pâte rouge

122 (Fig. 69, nos1 - 18)

- Cette série est caractérisée par une pâte rougeâtre, criblée de petits grains blancs très abondants auxquels s'ajoutent quelques nodules ferrugineux. La surface externe des pots est souvent orangée.
- La glaçure presque toujours présente en surface interne, est plombifère de couleur brune, brun verdâtre ou vert olive plus ou moins foncé, brillante homogène et dense. Elle adhère bien à la surface des vases. Dans ce groupe on a pu comptabiliser 29 objets, dont 26 pégaus, un minuscule pot sans préhension ni bec et deux cruches.
- Parmi les 26 pégaus, 3 occupent une place particulière : il s'agit d'un pégau à bec pincé (Fig. 69, n° 11) et de deux pots tripodes dont l'un est muni d'un bec (Fig. 69, n°s14, 15). Pour tous, la hauteur varie entre 50 et 90 mm et la plus grande largeur entre 68 et 115 mm, ces deux dimensions étant étroitement corrélées. Ils sont donc légèrement plus larges que hauts. Les panses sont globulaires et les fonds plats ou légèrement bombés. Les bords sont surtout déversés (12 cas) ou simples redressés (8 cas) avec une face supérieure souvent biseautée (Fig. 69, n°s1, 2, 5, 8). Les anses sont aussi bien cannelées que rubanées. Les bords déversés sont majoritairement associés à des anses attachées contre la lèvre tandis que pour les bords simples redressés on trouve indifféremment les deux types d'attache d'anse.
- Il convient enfin de noter la présence dans ce groupe de pégaus de tout petit module, deux d'entre eux ont des dimensions qui n'excèdent pas 50 mm (Fig. 69, n° 17). Enfin le pot miniature sans préhension ni bec (Fig. 69, n° 18) occupe une position marginale dans ce groupe à la fois par sa typologie et par sa pâte plus orangée et grossière que celle des autres pots.
- 127 Les deux cruches sont toutes deux exceptionnelles par leur glaçure brune et leur décor en relief. Une seule est archéologiquement complète (Fig. 69, n° 16). L'autre n'est représentée que par quelques fragments. La première cruche est décorée de bandes rapportées de section triangulaire rehaussées d'engobe blanchâtre. Sur l'autre cruche le décor est formé de bandes ou chevrons, d'écaillés en relief de forme très allongée, colorées d'un brun foncé (adjonction de fer ?).

Fig. 69. Pages, cruches et pots en pâte rouge, groupe V

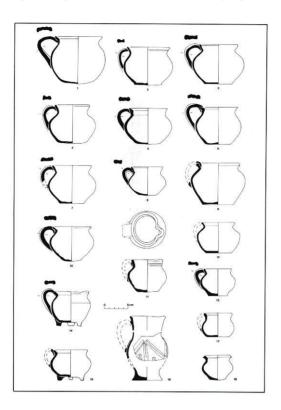
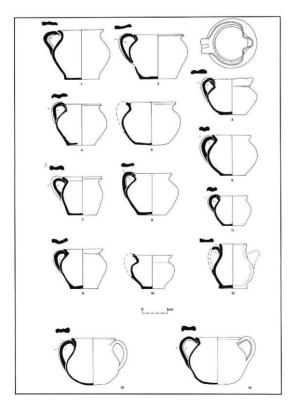


Fig. 70. 1-12 : pégaus et cruches en pâte rose, groupe IV. 13-14 : marmites en pâte claire, type Uzège, groupe VI



- Pour l'ensemble des poteries de ce groupe le tournage est assez régulier mais les fonds, lorsqu'ils affectent un profil bombé, sont souvent mal dégrossis donnant à l'ensemble des vases une allure plus lourde.
- Les pégaus lorsqu'ils sont en place, sont toujours dans les tombes installées au-dessus des sépultures à pégaus gris ou blancs. En outre, ils sont eux-mêmes soit associés à des pégaus à pâte claire type Uzège, soit indifféremment au-dessus ou au-dessous de ces mêmes pots. Les fonds tripodes renforcent l'originalité de cette série, d'autant plus que dans l'état actuel des connaissances, nous ne trouvons pas d'équivalent pour ces pégaus à pâtes rouges dans le BasRhône, mais uniquement dans la moyenne vallée du Rhône notamment à Vienne¹⁶. Il semblerait que des pégaus de profil semblable et cuits en atmosphère oxydante, aient été découverts dans la nécropole Saint-Jean-Baptiste à Meysse en Ardèche ¹⁷. Par ailleurs dans la région Rhône-Alpes, la technique décorative de bandes en relief réalisées sur les cruches glaçurées en pâte rouge est bien connue¹⁸.

Groupe VI: pâte claire type Uzège

130 (Fig. 70, nos13,14 et Fig. 71, nos1 - 17)

- Les vases de ce groupe ont une pâte de couleur claire, blanc-rosé, quelquefois rose violacé, contenant d'abondants nodules blancs, rouges, gris de faibles dimensions. Elle est sonore et semble très cuite.
- Est toujours associée à cette pâte une glaçure plombifère brillante, jaune, vert-olive clair ou plus rarement brun-roux, qui adhère parfaitement à la surface des pots.
- Les caractères de la pâte et de la glaçure évoquent largement les pâtes kaolinitiques originaires de l'Uzège identifiées aussi bien par les fouilles que par les analyses de laboratoire¹⁹. En nous appuyant sur l'expérience acquise antérieurement nous nous sommes permis de désigner la pâte de ce groupe comme « type Uzège ».
- Parmi les 66 objets de ce groupe on compte 60 pégaus dont 41 sont entiers et 20 attestés seulement par leurs fonds. Les autres types représentés sont deux marmites et 4 cruches.
- 135 Ces pégaus sont de dimensions moyennes. Leur hauteur est comprise entre 55 et 100 mm et leur largeur maximale entre 75 et 115 mm, ces deux dimensions variant toujours dans le même sens. Ces pégaus ont donc en moyenne les mêmes proportions que ceux des séries précédentes. On notera comme dans le groupe à pâte rouge la présence de quelques pots miniatures (Fig. 71, n° 12). Tous ces vases ont une forme pansue souvent caractérisée par un diamètre maximum de panse placé environ aux deux-tiers de la hauteur de panse. Les fonds sont tous plats sauf dans un seul cas (Fig. 71, n° 3), peut-être accidentel.
- Ces bords sont majoritairement simples à gorge interne, exceptionnellement redressés (2 cas) (Fig. 71, n°s11, 13) ou déversés (3 cas) (Fig. 71, n°s3, 6). Les anses sont presque toutes rubanées et surtout à une exception près elles sont définies par une attache supérieure incluant largement le rebord. Les cruches doivent être classées en trois sousgroupes:
 - cruches à bec pincé et col vertical important, anse attachée sur le col, panse globulaire et fond dégagé (Fig. 71, n°s14, 17).
 - petites cruches tronconiques à base large, fond plat, une seule anse attachée sous le col et bec pincé (Fig. 71, n°s15, 16).

- le troisième groupe à bec tubulaire, de type gargoulette, n'est représenté que par un objet fragmentaire.
- Toutes les cruches sont glaçurées à l'extérieur. Il n'y a pas de décor hormis 2 ou 3 rainures réalisées pendant le tournage et marquant souvent la limite entre col et panse.
- Les marmites, au nombre de deux (Fig. 70, n°s13, 14) sont caractérisées par leurs petites dimensions. Elles ont un bord simple ou à gorge interne, une large ouverture, deux anses diamétralement opposées et attachées sous le bord, une panse globulaire et un fond légèrement bombé. Leur largeur excède nettement leur hauteur. La glaçure interne est identique à celle qui couvre pégaus et cruches.
- Pour l'ensemble des poteries de ce groupe la fabrication est rapide, témoignant d'un travail en série : le tournage est peu régulier, les fonds sont nets mais le travail manque de finition : aucun soin n'a été apporté au moment de détacher le vase du tour, d'où résulte souvent un gros excès de pâte laissé sur le raccord panse-fond. Les anses ont été collées hâtivement : le boudin de l'anse inclut tout le bord et redescend largement à l'intérieur du col.

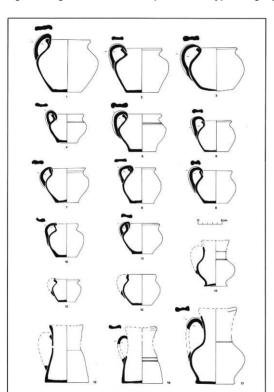


Fig. 71. Pégaus et cruches en pâte claire, type Uzège, groupe VI

- Aucun pégau de ce groupe n'a été recueilli dans les tombes les plus anciennes. Au contraire ces pots ont toujours été retrouvés au-dessus des tombes à pégaus gris ou blancs, parfois associés aux pégaus rouges et parfois dans des tombes situées au-dessus de ces derniers et bien sûr aussi comme les pégaus des autres groupes dans les niveaux remaniés.
- Les marmites proviennent de tombes. Elles ont donc bien été placées intentionnellement pour un usage funéraire. Seule une des cruches a été trouvée en place dans une sépulture.

- Tout ce groupe de pégaus, marmites et cruches renvoie à des séries bien connues datées du XIV^e siècle, et attestées surtout dans des fouilles avignonnaises ²⁰. Les fouilles de Rougiers ont livré une petite marmite de type B2B identifiée par les analyses physicochimiques comme étant originaire de l'Uzège²¹. Sur ce site la plupart des tessons en pâte claire de type Uzège, attestés dès la fin du XIII^e siècle, ont été majoritairement découverts dans des niveaux de la première moitié du XIV^e siècle.
- Les petites cruches tronconiques **(Fig. 71, n**os **15, 16)** sont actuellement peu connues. Une cruche comparable à celle de Viviers par sa forme, sa pâte et sa glaçure, mais de dimensions plus réduites a été trouvée à Nîmes (Gard)²² dans une sépulture place du Chapitre, près de la cathédrale.
- 144 Ces petites cruches tronconiques qui demeurent jusqu'ici rares en pâte type Uzège existent parfois aussi en majoliques archaïques à décor vert et brun. Ces seuls exemples que nous connaissons ont été trouvés en Languedoc: une petite cruche à Nîmes, associée à celle qui vient d'être citée²³ et deux autres exemples à Mèze (Hérault) ²⁴. Ces ressemblances tendraient à révéler des interactions entre des ateliers de céramique commune et de majoliques dans la région languedocienne.

Résultats et interprétation

- L'observation des six groupes de pâtes, tous types morphologiques confondus, révèle que les pâtes claires type Uzège dominent largement (35,3 %). Elles représentent le double de chacune des autres catégories, hormis la pâte rose calcaire qui demeure exceptionnelle (2,7 %) (cf. tableau p. 82). Le pégau est la seule forme attestée en pâte grise. Inversement il n'y a aucun pégau en pâte rose calcaire: cette dernière semble exclusivement utilisée pour la vaisselle de table. Ceci n'a d'ailleurs rien de surprenant: eu égard à son moindre degré de résistance aux chocs thermiques il est bien compréhensible qu'elle ait été éliminée lorsqu'il s'agissait de fabriquer des pots destinés à un usage culinaire. En contraste avec cette spécificité des pâtes grises ou rose calcaire, pour la fabrication de certains types, il faut signaler que les autres pâtes ont été employées indifféremment pour réaliser aussi bien les cruches, les marmites que les pégaus.
- Le type utilisé de manière privilégiée dans cette nécropole est le pégau. Apparaissent aussi mais plus rarement des cruches et des petites marmites. Cette place essentielle accordée au pégau confirme les observations faites antérieurement dans les nécropoles de Provence et de la basse vallée du Rhône à propos des rites d'inhumation et du choix privilégié de certains types dans ce but. Il semble bien que ces coutumes soient variables selon les régions : ainsi dans la moyenne vallée du Rhône à Vienne, les cruches semblent bien représentées²5.
- A l'exception des grands pégaus associés aux tombes à coffrage les plus anciennes de la nécropole de période II, les pégaus sont toujours de dimensions moyennes ou petites, et parfois même d'une taille qui pourrait faire penser à des jouets, des terraillettes²⁶. Ces pégaus miniatures sont d'ailleurs surtout présents dans les pâtes rouges et les pâtes claires type Uzège. Ce phénomène résulte-t-il d'une volonté délibérée d'utiliser dans les nécropoles des poteries d'un calibre particulier ou bien réflète-t-il plus simplement l'enrichissement du répertoire des formes à partir du XIV^e siècle en relation probable avec l'évolution des modes alimentaires? Seule l'étude comparée des pégaus des

nécropoles et des sites d'habitat de la région considérée permettrait de répondre correctement à cette question²⁷.

Si, à première vue l'évolution typologique des pégaus n'est pas spectaculaire, une observation minutieuse a cependant permis de constater quelques changements dans les formes du groupe I à pâte grise au groupe VI à pâte claire glaçurée type Uzège. En effet les petits pégaus en pâte grise sont majoritairement caractérisés par un bord déversé, une anse attachée contre le bord, un fond plat bien dégagé.

Inversement pour les pégaus en pâte claire type Uzège, le bord déversé est exceptionnel tandis que le bord simple à gorge interne demeure la norme, l'anse étant toujours caractérisée par une attache qui inclut largement le bord. En revanche pour les groupes à pâte blanche, rose ou rouge les caractères morphologiques des bords et des attaches des anses se combinent indifféremment.

Il faut enfin rappeler ici que la glaçure n'est jamais associée aux pâtes grises. Elle apparaît mais uniquement sous forme de taches occasionnelles sur une partie des poteries en pâte blanche tandis qu'elle devient un peu mieux attestée sur les pâtes roses, systématique et d'excellente qualité sur les pâtes rouges et les pâtes claires type Uzège.

Toutes ces données typologiques semblent indiquer une évolution chronologique que les transformations du mode de cuisson évoquent également. Les données stratigraphiques confirment cette hypothèse.

Les pâtes grises sont les plus anciennement attestées ainsi que le prouve leur emplacement dans les tombes à coffrage ou au-dessus des sépultures sans matériel. Les pâtes blanches, toujours situées juste au-dessus des pâtes grises, sont vraisemblablement contemporaines ou immédiatement postérieures à ces dernières. Les pâtes rose fine, rose grossière et rouge se rencontrent stratigraphiquement seulement au-dessus des pâtes des deux premiers groupes et sont souvent associées aux pâtes claires type Uzège. Ces quatre groupes semblent donc bien avoir été utilisés postérieurement aux deux premiers sans qu'il soit possible de discerner s'il y a eu évolution chronologique ou plutôt simultanéité de productions.

Ainsi l'examen de ces divers groupes et de leur situation stratigraphique permet de vérifier que l'évolution des pâtes et des glaçures est à Viviers, au moins dans la nécropole, semblable à celle déjà repérée sur le site de Rougiers (Var) en Provence occidentale²⁸. Dans cette région ces transformations ont été observées de la fin du XII^e siècle au XIV^e siècle. La similarité des constatations nous incite à conserver cette séquence chronologique pour la datation des céramiques de cette nécropole.

Rien ne prouve cependant que cette évolution chronologique ne se double pas d'un approvisionnement dans des zones géographiques différentes.

155 Les recherches d'ateliers, par les textes et par les fouilles, actuellement en cours²⁹, montrent bien la multiplicité des centres producteurs au Moyen Âge de part et d'autre de la vallée du Rhône. On note toutefois toujours une grande distorsion entre les découvertes sur le terrain et les données d'archives³⁰. Dans certains départements les recherches sur les textes débutent seulement, notamment en Ardèche³¹. Tout ceci nous contraint à une grande prudence pour déterminer l'origine des poteries étudiées.

Nous pouvons toutefois affirmer que le groupe majoritaire, en pâte claire glaçurée, provient des ateliers de la région de l'Uzège dont l'expansion commerciale dès le Moyen Âge est bien attestée en Languedoc et en Provence. Les grands pégaus du groupe I en pâte blanche à surface grise pourraient avoir été produits tant dans la région de Bollène que

dans l'Uzège. Les pégaus en pâte blanche très proches par leur pâte et leur typologie des petits pégaus en pâte grise semblent provenir des mêmes zones d'argile que ces derniers, le mode de cuisson en atmosphère oxydante pouvant être responsable du changement d'aspect. Seules des analyses physicochimiques vérifieraient cette hypothèse. L'origine des pâtes roses grossières reste elle aussi problématique. En revanche les pâtes roses fines et glaçurées de type calcaire, en argile banale, pourraient être issues des ateliers de la basse vallée du Rhône (région avignonnaise?) auxquels on attribue déjà les majoliques archaïques du XIVe siècle à décor vert et brun. Par contre les pâtes rouges glaçurées seraient soit de fabrication régionale, soit originaires de régions plus septentrionales.

Viviers, par sa situation géographique, est au carrefour de plusieurs régions. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses influences convergent dans cette cité.

Conclusion

- Si l'on estime par ailleurs que la construction du cloître se situe vers la fin du XII^e siècle, si Ton tient compte des comparaisons effectuées entre le matériel céramique trouvé dans notre nécropole et celui provenant d'autres sites, on peut proposer la chronologie suivante :
 - période I (sans mobilier céramique) : avant la fin du XIIe siècle ;
 - période II (céramique à cuisson réductrice) : fin XII^e XIII^e siècles ;
 - période III (céramique à cuisson oxydante): fin XIII°-XIV° siècles. Cette période n'a peut-être pas duré jusqu'à la fin du siècle: les comparaisons montrent que les céramiques figurant dans les sépultures seraient plutôt de la première moitié du siècle. Les céramiques à pâte blanche sans glaçure correspondent aux sépultures les plus anciennes de cette série;
 - période IV (sans mobilier céramique) : fin XIVe -XVe siècles ;
 - période V : XVI^e-XVIII^e siècles.
- 159 L'analyse anthropologique a fait apparaître que la population du cimetière qui a précédé la réalisation du cloître roman était uniquement masculine, on peut donc avancer que la nécropole située alors près du chevet de l'église B du haut Moyen Âge était réservée à la communauté ecclésiastique. La construction du cloître a provoqué l'établissement d'une limite séparant la nécropole en deux parties principales : l'une dans le périmètre claustral, l'autre au-dehors et à l'est. Dans un premier temps (période II) on ne note pas de différence entre la population de ces deux nécropoles, les sujets se partageant de façon égale entre hommes et femmes ; s'agissait-il déjà d'un cimetière paroissial ou d'un cimetière des pauvres dont on a mention dans d'autres quartiers cathédraux? Mais à partir de la période III on remarque une nette prédominance d'hommes dans le cloître auxquels s'ajoute un nombre non négligeable d'enfants (aucune femme dans la salle du chapitre). On peut suggérer que le cloître était désormais plus spécialement réservé aux clercs de la cathédrale, aux clergeons et à la familia. A la même époque la mortalité infantile paraît élevée mais aussi celle des adultes d'âge mûr. En cette fin du Moyen Âge marquée par une forte mortalité due aux épidémies et à la sousalimentation, la population adulte inhumée dans le cloître semble avoir mieux résisté que celle du cimetière oriental : dans le cloître, 4 défunts seulement avaient moins de 50 ans contre 13 dans le cimetière est, 10 avaient 50 ans et plus dans le cloître, 7 seulement dans le cimetière extérieur. La population du cloître paraît donc privilégiée face à la maladie et à la mort, sans doute grâce à une nourriture plus régulière et plus substantielle.

- L'étude anthropologique a aussi permis d'établir que les ecclésiastiques de Viviers et leurs proches étaient recrutés dans le milieu local.
- L'évolution du type des tombes est celle que l'on observe par ailleurs : les coffres de pierres dominent nettement jusqu'à la fin du XIII^e siècle, puis jusqu'à la fin du Moyen Âge, ils laissent la place à des inhumations en pleine terre et à quelques cercueils de bois. Durant les temps modernes, l'usage du cercueil devient la règle.
- L'orientation des tombes est majoritairement est-ouest pendant les périodes I à IV, sauf dans la salle du chapitre où elle est fréquemment nord-sud. Durant les temps modernes, l'orientation est indifféremment est-ouest ou nord-sud.
- La disposition des bras se révèle assez variée à toutes les époques. On note cependant quelques tendances : l'ancienne position des bras le long du corps ne réapparaît que par exception durant la période III. Les bras repliés à angle droit sur le ventre sont un caractère assez représentatif de la période III ; les mains jointes sur le pubis le sont de l'époque moderne.
- Durant la période I, on a observé la survivance d'une ancienne coutume consistant à répandre de la cendre et des charbons de bois sous le corps du défunt³². En revanche le dépôt de l'obole à Charon, encore signalé après le XI^e siècle à La Gayole (Var), n'a pas été observé à Viviers.
- L'une des caractéristiques remarquables du cimetière de la cathédrale de Viviers est, pour deux des périodes considérées, la fréquence des tombes accompagnées d'un récipient rituel.
- On sait combien est ancienne la pratique de déposer auprès du défunt de la vaisselle contenant de la nourriture comme viatique. Durant les derniers siècles de l'Empire encore, des vases, placés le plus souvent au pied de la tombe, contenaient une offrande alimentaire: lapin, poulet, bœuf, mouton, œuf...³³. Puis on remarque partout l'abandon quasi total de l'offrande alimentaire pas forcément d'ailleurs sous l'impulsion du christianisme³⁴.
- Après plusieurs siècles marqués, dans la France méridionale du moins, par la raréfaction du mobilier funéraire, on constate, vers le XII^e siècle, le retour du rite consistant à placer une poterie dans la tombe. Mais la signification est bien différente: il ne s'agit plus de procurer au défunt un viatique matériel; c'est « une expression du symbolisme chrétien, le vase étant destiné à contenir soit de l'eau bénite qui, déposée près du corps, le protégera des atteintes du démon (...), soit de l'encens »³⁵. Au XVII^e siècle, le chanoine de Viviers Jacques de Banne rapportait une autre explication de cet usage: « Les petits pots ou toupins estoynt appelés au temps passé Larmoyes parce qu'on recueillait les larmes des parans dans ces petits vases et on les metoyt dans les cercueils des defunctz »³⁶.
- A Viviers, aucune trace de charbon de bois n'a été retrouvée dans les récipients ; qu'ils aient contenu de l'eau bénite est le plus plausible. Le liturgiste du XII° siècle Jean Beleth affirmait que cette eau éloignait les démons du corps des défunts³⁷.
- Les récipients rituels ne réapparaissent à Viviers que dans les sépultures de la période II, c'est-à-dire pas avant la fin du XII^e siècle. Les tombes de la période I sont totalement dépourvues de mobilier alors que celles, bien plus anciennes, qui entouraient le sarcophage de Saint-Victoret étaient accompagnées d'un flacon de verre. Cet usage s'est perpétué massivement jusqu'en plein XIV^e siècle. Durant tout ce laps de temps le récipient rituel est en général déposé à la tête de la sépulture; c'est dans la presque

totalité des cas un pot de terre dont le type varie peu: pot de forme fermée, le plus souvent muni d'une anse et sans bec. Comme variantes on trouve des pégaus à bec ponté pour la période II, des pots à bec pincé, des pots tripodes, des pots sans anse, des cruchettes à bec pincé ou tubulaire, des petites marmites, des pots avec anse de panier pour la période III. Quand ces pots étaient destinés primitivement à être mis dans la cheminée pour leur usage culinaire, on constate que très souvent ils sont brûlés à l'opposé de l'anse et que par conséquent ils n'ont reçu un usage funéraire qu'après avoir servi à la cuisine.

170 Les pots trouvés dans les sépultures les plus anciennes de la période II sont les seuls à être d'assez grand modèle. Les céramiques grises plus tardives de cette période et toutes les poteries cuites en milieu oxydant de la période III sont de petites, voire très petites, dimensions. Cette attitude économe a peut-être été rendue possible par l'apparition de petits modèles sur le marché.

S. Gagnière a depuis longtemps signalé la découverte de poteries dans des tombes des XII^e et XIII^e siècles de la basse vallée du Rhône; pour la période considérée, ce sont toutes des céramiques à pâte grise, sans glaçure. La forme la plus représentative, le pégau à bec ponté, est largement répandue dans les nécropoles du sud de la Drôme, du nord du Vaucluse et du nord-est du Gard³⁸.

Dans son étude sur les traditions funéraires dans les Alpes françaises du Nord, M. Colardelle a noté de son côté cette réapparition des céramiques dans les tombes qu'il met en relation avec « la généralisation du rituel chrétien du vase à eau bénite, à encens ou à charbon de bois » mais il a remarqué que seule la partie méridionale du territoire étudié et plus particulièrement la Drôme, a été touchée par ce phénomène³⁹. Les exemples les plus anciens qu'il cite (à Nyons et Montbrizon-sur-Lez dans la Drôme) s'insèrent dans des séries du XI^e siècle. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, terme chronologique de son étude, M. Colardelle n'a recensé que des vases en pâte grise dépourvus de glaçure. A Sainte-Croix (Drôme), le sixième des sépultures fouillées était accompagné d'un pégau ; dans l'un d'eux on a retrouvé des charbons de bois⁴⁰.

Au prieuré de Pelleautier (Hautes-Alpes), 11 des 44 sépultures à coffrages du XII^e siècle fouillées contenaient un pégau en céramique grise⁴¹.

Les découvertes de Viviers sont notamment intéressantes à deux points de vue : d'une part elles montrent que dans cette nécropole la pratique du dépôt d'une poterie dans la tombe est relativement fréquente, plus fréquente notamment que dans les autres nécropoles connues du Bas-Vivarais. D'autre part ce rite s'est largement perpétué au-delà de l'apparition des céramiques glaçurées cuites en milieu oxydant : dans aucun cimetière du Sud-Est on n'en a retrouvé en si grand nombre.

Aux portes mêmes de Viviers, la minuscule nécropole de la chapelle Saint-Victoret (voir plus haut au chapitre 1) a permis de découvrir des ampoules ou des flacons de verre dans des sépultures sous tuiles qui remontent sans doute au très haut Moyen Âge. Mais les sépultures en coffrages de pierres qui ont été aménagées plus tard dans cette chapelle (tombes 7,8, voir Fig. 16) n'ont livré aucun récipient en terre. Il est vrai que la date de ces tombes est mal assurée: en l'absence de tout matériel céramique, seule leur typologie permet de les rattacher aux périodes I ou II de la nécropole du cloître. En revanche la tombe 8 était accompagnée, à droite du crâne, d'un flacon de verre dont on a retrouvé le fond et le col.

Un pégau à bec ponté et impressions digitales sur le haut de la panse a été découvert à côté du crâne dans une tombe à coffrage mise au jour fortuitement près de sépultures plus anciennes sur le site de l'église Saint-Aule, toujours au sud de Viviers (Fig. 62 et 66-1). A Saint-Pierre d'Alba seule une tombe en coffrage a livré un pégau en céramique grise à bec ponté; les tombes plus récentes (XIIIe-XIVe siècles) étaient parfois accompagnées d'un crucifix mais jamais d'une poterie. A Saint-Martin d'Alba, la fouille menée par M.-C. Bailly-Maitre n'a fait connaître qu'une sépulture avec pégau : un pot en céramique grise à une anse et ouverture trilobée⁴². A Salavas, c'est encore un vase gris qui a été trouvé dans une sépulture à coffrage⁴³.

177 En dehors du cimetière de la cathédrale de Viviers, toutes les céramiques figurant dans des tombes dont nous venons de rappeler la découverte sont en pâte grise. Des poteries cuites en milieu oxydant ont plus rarement été signalées dans les nécropoles du SudEst. A Saint-Georges de Vienne, quelques-uns des 28 vases découverts sont en pâte rouge et glaçurés⁴⁴. A l'église Saint-Jean-Baptiste de Meysse (Ardèche) la trentaine de tombes fouillées en 1978 et 1987 a livré une dizaine de pots dont 4 à cuisson réductrice (groupe I de Viviers), et 5 à cuisson oxydante (1 du groupe II, 1 du groupe IV, et 3 du groupe VI). Dans le même département, les fouilles de la nécropole de Cruas, livrent également un matériel très voisin de celui de Viviers (notamment pégaus et marmites 45). A la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, à Digne, sur 26 pégaus découverts en 1946, un seul provient d'une cuisson oxydante46. La nécropole de La Gayole (Var), qui s'étend du XIe au XIVe siècle, n'a livré que 24 pégaus en céramique grise pour plus d'une centaine de tombes; dans un enclos funéraire du XIVe siècle on n'a constaté aucun dépôt⁴⁷. A Nîmes, sur la place du Chapitre, à côté de la cathédrale, furent mises au jour, entre 1917 et 1940, plusieurs tombes en coffrages de dalles avec, dans l'une, un « pégau de terre noirâtre » et d'autres, plus récentes, accompagnées de deux petites cruches glaçurées⁴⁸.

Un ossuaire découvert dans l'église de Saint-Geneys-près-Saint-Paulien (Haute-Loire) a livré des fragments de poteries qui proviennent probablement des tombes dont les ossements ont été ensuite rassemblés en ce lieu. On y trouve de la céramique grise, une autre à pâte rouge, une autre encore à pâte rouge vernissée; la seule pièce entière - un pichet tronconique - daterait du XVe siècle⁴⁹. Mais est-on sûr que toutes ces poteries ont bien été liées à des inhumations ?

En revanche, dans d'autres régions, des poteries sont signalées avec certitude dans des tombes de la fin du Moyen Âge ou même plus récentes encore. A Angers, le roi René, comte de Provence, fut inhumé, en 1480, avec un petit pot, type pégau, placé à ses pieds. L'abbé Cochet a autrefois signalé, pour la Normandie, un certain nombre de trouvailles de vases percés de trous et contenant des traces de charbon, les uns sans glaçure, les autres avec glaçure plombifère et aussi des formes ouvertes qu'il datait des XVe et XVIe siècles. Il insistait enfin sur la persistance de ce rite jusqu'en plein XVIIe siècle sol.

L'usage de déposer un vase dans la tombe a disparu à Viviers dans la seconde moitié du XIV^e siècle sans doute. La piété mariale a dès lors substitué une autre coutume consistant à placer entre les mains du défunt un patenôtre, un chapelet ou un rosaire. Ces objets apparaissent d'abord très timidement vers la fin du Moyen Âge avant de se généraliser dans les temps modernes. Les témoignages sont nombreux qui nous montrent, depuis le XIII^e siècle, le développement de la dévotion mariale, spécialement par la récitation du chapelet⁵¹. On a, au début, récité les seuls *Pater* puis les seuls *Ave*; c'est à partir de la seconde moitié du XV^e siècle que l'on trouve le chapelet définitivement subdivisé en cinq dizaines d'Ave séparées par cinq *Pater*, par référence aux cinq plaies du Christ⁵², avec en

plus, en début de chapelet, un *Credo* et trois *Ave.* Le type de chapelet trouvé le plus fréquemment à Viviers, avec perles en os ou en bois, lisses ou striées, est attesté un peu partout : mentionnons celui de la tombe 58 à Saint-Pierre d'Alba. A Strasbourg a été fouillé un atelier du XV^e siècle destiné à la fabrication de perles striées⁵³. L'Encyclopédie de Diderot signale encore la réalisation de perles de ce type.

■ A l'issue de cette étude on peut se demander quelles sont les particularités de cette nécropole liées à son emplacement auprès d'une cathédrale. La présence d'aires réservées plus ou moins strictement à des ecclésiastiques paraît évidente à certaines époques. La persistance massive et exceptionnelle du dépôt funéraire en plein XIV^e siècle est-elle liée au milieu canonial ou à une habitude locale? Il est difficile de répondre en raison du manque de points de comparaison. Pour les temps modernes, la densité des tombes où l'on a trouvé un chapelet, dans certaines zones du cimetière, pourrait s'expliquer par des inhumations d'ecclésiastiques; mais on a analysé trop peu de squelettes de cette époque pour qu'on l'affirme avec certitude.

NOTES

- 1. A. ROCHE, Armoriai généalogique et géographique des évêques de Viviers, Lyon 1894, II, p. 418.
- 2. Viviers, archives municipales, GG1, f° 94 et suivants.
- **3.** B. YOUNG, « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens », dans *Archéologie médiévale*, 7 (1977), p. 32-34.
- **4.** M. COLARDELLE (Sépultures et traditions funéraires du V^e -XIII e siècles ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord, Grenoble, 1983, p. 160-161) signale à Sainte-Croix (Drôme) quelques calices et lampes déposés dans des tombes, mais jamais entre les jambes.
- 5. Nous avons compté, outre les formes complètes, les fonds et d'autres parties seulement lorsque nous sommes sûrs que ces fragments ne peuvent appartenir à des pièces déjà comptabilisées. Ce comptage ne fait donc apparaître qu'un nombre minimum de sépultures accompagnées d'un récipient.
- **6.** Aujourd'hui le Moyen Âge. Archéologie et vie quotidienne en France méridionale, 1981, n° 621 et pl. hors-texte.
- 7. J. DE BANNE, Mémoires des antiquités de l'église cathédrale de Viviers, ms, Viviers, archives de l'évêché, p. 31.

8. Lexique : Indice crânien

brachvcrâne: crâne arrondi

mésocrâne: crâne moyennement arrondi

dolichocrâne : crâne allongé

Indice facial

euryprosope ou euryène : face large ou basse mésoprosope ou mésène : face moyenne leptoprosope ou leptène : face étroite ou haute

Indice nasal

platyrhinien : nez large mésorhinien : nez moyen leptorhinien : nez étroit Indice de hauteur crânienne a) par rapport à la largeur : Tapéinocrâne : crâne bas

métriocrâne: crâne moyennement haut

acrocrâne : crâne haut b) par rapport à la longueur : chamaecrâne : crâne bas orthocrâne : crâne moyen hypsicrâne : crâne haut

Post-crânien : partie du squelette n'appartenant ni à la face ni au crâne

- 9. Bibliographie:
- G. BILLY, La Savoie. Anthropologie physique et raciale. Thèse. Faculté des Sciences, Paris, 1962.
- L. BUCHET, « Structures anthropologiques de la population » dans P. PORTE, L. BUCHET, « La nécropole du haut Moyen Âge des Grands Peupliers à Hyères-sur-Amby (Isère). Etude d'une population dans son territoire », dans *Archéologie Médiévale*, 15 (1985).
- H. KAUFMANN, M. LOSBIGER-DELLEMBACH,
- « Crânes du cimetière de la Madeleine à Lausanne

(Suisse), dans Arch. Suisses d'Anth. gén., 11-1 (1945). C. OLIVE, « Etude anthropologique de la population du village médiéval de Brandes-en-Oisans (Isère) », dans M.-C. BAILLY-MAITRE, Brandes-en-Oisans. Un village minier de haute montagne·XIII^e-XIV^e siècles. Thèse, Aix-en-Provence, 1983. J. BRUNO, Brandes-en-Oisans. La mine delphinale et son agglomération. Etude historique et archéologique. XI^e-XV^e siècles. Thèse, Aix-en-Provence, 1986.

- **10.** Il s'agit de la nécropole Saint-Aule dont plusieurs tombes ont été découvertes fortuitement en 1985 (voir chapitre I de cette publication).
- 11. La sépulture d'où elle provient (n° 132) se trouvait sur l'arasement du mur bahut occidental du cloître. On sait par ailleurs que le cloître était abandonné comme centre de la vie canoniale autour des années 1320 et qu'à ce moment son état était jugé scandaleux.
- **12.** J. THIRIOT. Les ateliers médiévaux de poterie grise en Uzège et dans le Bas-Rhône. Premières recherches de terrain. Documents d'Archéologie française, 7,1986.
- **13.** J. THIRIOT, « Approche de la typologie de production de Bollène (Vaucluse) au XIII ^e siècle : essai sur le four 187 D de Saint-Biaise de Bauzon », dans La céramique(V^e-XIX ^e siècles), fabrication, commercialisation, utilisation, ^{1 er} Congrès International d'Archéologie Médiévale, Paris 1985, p. 121-132.
- **14.** S. GAGNIÈRE, « Les sépultures à inhumation du III ^e au XIII ^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône : essai de chronologie typologique », dans *Cahiers Rhodaniens*, 12 (1985), p. 53-110, en particulier p. 86 et 90.
- **15.** L. VALLAURI, M. VICHY, R. BROECKER, M.-C. SALVAIRE, « Les productions de majoliques archa \ddot{q} ques dans le Bas-Rhône et le Roussillon », dans La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, X^e - XV^e siècles, Actes du Colloque International de Valbonne, 1978, 1980, p. 413-428.
- **16.** E. FAURE-BOUCHARLAT, « Les vases funéraires du cimetière Saint-Georges de Vienne », dans Bulletin de la Société des Amis de Vienne, 1986, p. 40-46.
- **17.** E. FAURE-BOUCHARLAT, « Le XII ^e siècle : la place envahissante du Pégau », dans *Etudes céramologiques, région Rhône-Alpes, Rapport d'activité,* 1984-1985, p. 49-51 et fig. 2-b.
- **18.** T. VICARD, « Deux dépotoirs du château d'Anse (Rhône) au XIII^e siècle : essai d'application à une méthode d'ordination » dans *Etudes céramologiques, région Rhône-Alpes,* p. 52-81, en particulier pl. I.
- 19. L. VALLAURI, M. VICHY, R. BROECKER, M.-C. SALVAIRE, «Les productions... »
- **20.** G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, J. THIRIOT, L. VALLAURI, Céramiques d'Avignon. Les fouilles de l'Hôtel de Brion et leur matériel, Avignon, 1980 (fascicule hors-série des Mémoires de l'Académie de

- Vaucluse, fig. 52, 55.... D. KONATÉ, Une étude urbaine : le secteur sud-ouest de la fouille du Petit-Palais d'Avignon, Approches méthodologiques et archéologiques. Thèse dactylographiée pour le doctorat de IIIe cycle, Aix-en-Provence, 1980, pl. 56, 65, 69-70. D. KONATÉ, « Les céramiques communes du secteur sud-ouest de la fouille du Petit-Palais en Avignon », dans Archéologie du Midi méditerranéen, 9, Lettres d'Information du Centre de Recherches Archéologiques, 21, p. 36-43.
- **21.** G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, Les fouilles de Rougiers, Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen, Paris, 1982, fig. 283, 284, p. 325.
- **22.** H. BANQUIER, « La nécropole de la place du Chapitre », dans Le Vieux Nîmes, Bulletin de la Commission Municipale d'Archéologie, 1940, p. 1-18, en particulier p. 13, fig. F.
- 23. H. BANQUIER, « La nécropole... » fig. E, p. 12.
- 24. Renseignement aimablement communiqué par D. Rouquette.
- **25.** M. JANNET-VALLAT, Saint-Georges, Saint-Pierre: bâtiments et nécropoles du IV e siècle à la Révolution française, thèse dactylographiée pour le doctorat de III e cycle, Université de Provence, Aix-Marseille, 1987.
- **26.** *Terraieto*: terme provençal signifiant petite poterie. X. DE FOURVIERES, *Lou Pichot Trésor*, Aubanel, 1975, p. 717.
- **27.** Malheureusement les seules céramiques trouvées dans la ville basse de Viviers proviennent des remblais de maisons difficilement datables et à première vue postérieurs au XIV^e siècle : cf. chapitre suivant, M.-C. Grasse, « La ville basse et ses maisons au Moyen Âge ».
- **28.** G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, M. PICON, « Les céramiques médiévales en France méditerranéenne : recherches archéologiques et de laboratoire », dans *La Céramique Médiévale en Méditerranée occidentale...* p. 15-42, en particulier p. 25.
- 29. Fouilles J. Thiriot et recherches en archives d'Henri Amouric.
- **30.** G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, H. AMOURIC, « Potiers de terre en Provence-Comtat Venaissin au Moyen Âge: le travail des hommes », dans Actes du Colloque Artistes, artisans et production artisanale, Rennes, avril 1983, Paris 1986, p. 601-623.
- 31. Recherches en cours par J.-L. Vayssettes.
- **32.** Quelques tombes de la nécropole du prieuré de Pelleautier (Hautes-Alpes) présentent aussi ce caractère : J. ULYSSE, *Nécropole du prieuré Saint-Pierre à Pelleautier* (Haute-Alpes), s.d., p. 22.
- **33.** S. GAGNIÈRE, « Les sépultures à inhumation... », p. 6669; B. YOUNG, « Paganisme, christianisation... », p. 3940.
- 34. B. YOUNG, « Paganisme, christianisation... », p. 47-57.
- 35. S. GAGNIÈRE, « Les sépultures... », p. 86.
- 36. Viviers, archives de l'évêché, Mémoires des antiquités de l'église cathédrale de Viviers, p. 74.
- **37.** ... et profecto aqua benedicta ideo ne ad corpus daemones accédant, quos hajusmodi aqua abigit ac propellit (J.-P. Migne, P.L., 102, c.167).
- 38. S. GAGNIÈRE, « Les sépultures... » p. 86-96.
- **39.** M. COLARDELLE, Sépultures et traditions funéraires du V° au XIII° siècle ap. J.C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord, Grenoble, 1983, p. 358-359.
- 40. Ibid, p. 160.
- 41. J. ULYSSE, Nécropole du prieuré..., p. 37-39.
- **42.** M.-C. BAILLY-MAITRE, « La nécropole médiévale SaintMartin à Alba », dans *Archéologie du Midi médiéval*, 3 (1985), p. 48-49.
- **43.** R. HELMLING, « Les fouilles de la Gleizasse à Salavas (Ardèche) », dans SEPAHV, archéologie préhistorique et médiévale 16 (1982), p. 16.
- 44. E. FAURE-BOUCHARLAT, « Les vases funéraires du cimetière Saint-Georges... », p. 39-46.
- **45.** Pour Meysse, renseignement aimablement communiqué par Jean-François Reynaud et par Ghislaine LeratRenon qui est chargée de l'étude du matériel. Pour Cruas, nous remercions Joëlle Tardieu de nous avoir communiqué ces informations.

- 46. Fouille A. Delmas, M. Irigoin, Gallia, 6 (1948), p. 215 216.
- Les fouilles entreprises par G. Démians d'Archimbaud en 1987 ont révélé une majorité de pégaus à pâte grise dont certains contenaient des charbons de bois.
- **47.** G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, « Fouilles de La Gayole (Var), 1964-1969 », dans *Revue d'Etudes Ligures*, 37 (Hommage à F. Benoît, 5), 1973, p. 83-147.
- 48. H. BANQUIER, « La nécropole de la place du chapitre », p. 3,12-13.
- **49.** M. PHILIBERT, « Ossuaire et bâtiment préroman de l'église de Saint-Geneys près Saint-Paulien (Haute-Loire) », dans Bulletin Historique… publié par la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, 60 (1984), p. 58.
- **50.** Abbé COCHET, Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, s.d., p. 352-395.
- **51.** S. ORLANDI, *Libro del rosario délia gloriosa Vergine Maria*, Rome, 1965, p. 3-36. Le même ouvrage montre plusieurs représentations iconographiques : ainsi un personnage représenté en dévotion, tenant à la main un chapelet (école de Guido da Siena, fin XIII ^e siècle, pinacothèque de Sienne ; voir S. Orlandi, pl. II).
- 52. S. ORLANDI, ibidem, p. 72-79
- 53. Congrès sur l'archéologie urbaine médiévale, Auxerre, 1975, inédit.